2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Madame, Monsieur, cher collègue,

La crise sanitaire et ses conséquences nous rappellent que c'est le maillage d'acteurs locaux et notre capacité à nous unir qui permettent à notre territoire de rebondir.

Dès le 17 mars 2020 à l'annonce du confinement, nous avons collectivement fait preuve d'une capacité à réagir et à nous adapter du jour au lendemain : déploiement du télétravail, continuité des services essentiels tels la collecte des ordures ménagères et l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, confection puis commande groupée de masques de protection, etc. La continuité du service public a été possible grâce à l'implication des équipes, que je remercie et à qui je témoigne notre reconnaissance. ***Nos remerciements vont aussi aux 835 conseillers municipaux qui ont assuré la solidarité locale, ainsi qu'aux vice-Présidents qui ont prolongé leur fonction de mars à juin 2020.***

La coopération au sein du bloc communal, et avec nos partenaires, le Département, la Région, l'État a été particulièrement active : citons la mise en place de la plateforme Achat Tarn et la campagne de sensibilisation à l'achat local, ou la participation de l'agglomération à hauteur de 277 000€ aux côtés du Département au fonds régional L'OCCAL en soutien de l'économie de proximité touchés par la crise. L'activité touristique a été soutenue par un plan de communication offensif.

2020 a vu débuter le nouveau mandat dans ces circonstances exceptionnelles : plus de 40 nouveaux élus sur 97 ont rejoint le Conseil communautaire qui m'a renouvelé sa confiance en me réélisant Président de la Communauté d'Agglomération le 11 juillet 2020. Je tiens à remercier les élus sortants pour le travail réalisé durant le mandat précédent.

Les nouveaux élus se sont mis au travail immédiatement, notamment sur le plan économique, dans notre politique éducative, pour la jeunesse, la culture et les familles, ou encore dans la transition écologique, énergétique et numérique.

Pour plus d'efficience, notre intégration communautaire élevée (notre Cœfficient d'Intégration Fiscale est de 62 %) doit maintenant se traduire dans les faits : l'intégration fiscale doit s'accompagner d'une solidarité financière et d'une harmonisation du niveau des services et des tarifs. Nous devons poursuivre la maîtrise des coûts et la simplification de nos modes de travail.

Le bloc communal n'est pas un vain mot: l'agglomération est un outil au service des communes. C'est pourquoi nous allons établir un contrat de partenariat entre chaque commune et l'agglomération. L'objectif est de déterminer les moyens alloués aux projets sur chaque territoire, conduits à la fois par la commune et l'agglomération dans le cadre d'une vision partagée.

Je vous laisse découvrir et partager au sein de votre conseil municipal le bilan de nos activités 2020. Merci à chacune et chacun pour son investissement.

Paul SALVADOR
Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

SOMMAIRE

INTRODUCTION

2020 en 1 clin d'œil 4
L'agglo en chiffres 7

1/ LA VIE DE L'AGGLO

Gouvernance 9
Compétences 10
Conseil de développement 11
Les élus 12
Organigramme 14
Accompagnement des communes dans les coopérations locales et territoriales (Politiques contractuelles, ingénierie aux communes) 16

2/ DES MOYENS POUR AGIR

Finances et les réalisations budgétaires 19
Affaires juridiques et moyens généraux 22
Achat et commande publique 23
Ressources humaines 26
Santé et protection sociale 28
Communication 30
Technologies numériques 34
Expérimenter : l'innovation publique territoriale 35

3/ UN DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Développement économique 37
Tourisme 40
Lecture publique et action culturelle 44
Archéosite 45

4/ UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan Climat 47
Déchets et sensibilisation à l'environnement 48
Mobilité 51
Habitat 53
Eau et assainissement 55
Urbanisme 57
Information géographique 58
Espaces verts 59

5/ UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Petite enfance 61
Éducation et enfance 63
Restauration collective 64
Politique de la ville 66

2020 EN UN CLIN D'ŒIL
UN MAÎTRE MOT, L'ADAPTABILITÉ

Pour faire face à la crise sanitaire qui a coloré cette année 2020 de manière exceptionnelle, la collectivité a su être réactive. Chaque service s'est adapté et a su collaborer pour une efficacité optimale.

Alors qu'une pénurie de masques était décrétée au niveau national, la Communauté d'Agglomération a pu distribuer plus de **164 000 masques jetables auprès de ses agents et 1200 masques réutilisables.** Par le biais d'une commande groupée avec ses communes, l'agglomération a assuré la distribution gratuite d'environ 70 000 masques chirurgicaux auprès des acteurs économiques locaux, qui peinaient à s'approvisionner.

Dès le 17 mars, **le déploiement du télétravail a été au cœur des mesures de Protection des Agents**, grâce à la forte implication du service Mission numérique.
Une cellule de crise composée du Président et des vice-Présidents s'est réunie journalièrement puis tous les 2 jours pour piloter l'adaptation des services au public selon l'évolution des mesures nationales, et la mise en place des actions de soutien aux acteurs du territoire. Une communication a été mise en place avec les maires pour coordonner les actions, chaque direction ayant son **"Plan de Continuité d'Activité"** et un numéro d'astreinte à disposition.

En étroite coordination et sous la responsabilité de l'Education Nationale, **le dispositif d'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise a été proposé** et le Relais Petite Enfance est rapidement devenu le **numéro d'appel unique Familles**. Jusqu'à 25 enfants furent accueillis chaque jour, y compris pendant les vacances scolaires, pour soulager le personnel soignant.
Ce dernier s'est vu proposer une liste d'hébergeurs touristiques, prêts à mettre à disposition leur gîte ou chambre d'hôte afin de rapprocher les soignants de leurs lieux de travail. La solidarité était de mise !

La collectivité, avec par exemple la mise à disposition d'agents, a participé activement à l'organisation de la distribution et la vente de produits locaux via un **Drive Fermier**. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Département, l'agglomération a également soutenu les producteurs locaux, en indiquant aux communes la liste de ceux en difficulté suite à la suspension des marchés, pour qu'une mise en relation locale s'organise. Elle s'est également fait relais de communication pour la plateforme Achat Tarn (https://www.achat-tarn.com/) et les Drives Fermier départementaux.

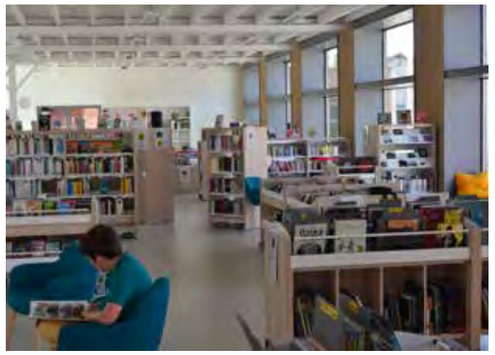

Le service Culture s'est également adapté avec l'enrichissement de l'offre de ressources numériques et une **réouverture progressive des médiathèques dès le 13 mai**. Un service « drive » et de portage de livres à domicile pour les plus isolés fut proposé, le temps de réorganiser l'accueil physique.

Enfin la Communauté d'Agglomération a **accompagné à la relance l'ensemble des sociaux-professionnels** du territoire, à savoir les acteurs touristiques, associations et chefs d'entreprise.

La collecte des déchets, grâce à l'exemplarité des 35 agents de collecte, a été assuré tout au long de la crise et le lien a été gardé avec les habitants via le Numéro Vert habituel.

Les services de transport ont été adaptés, en lien avec les opérateurs de transport. Le transport à la demande devant être suspendu, la liste des personnes âgées transportées a été communiquée aux communes afin qu'elles identifient toute personne isolée et fragilisée.
La solidarité et le lien de proximité se sont organisés grâce au tissus des **835 élus locaux des 61 communes.**

La crise a permis de mesurer encore plus l'efficacité des modes de décision et d'action articulés entre Communes et Agglomération : les communes avec leur rôle fondamental de proximité avec les habitants et les acteurs ; et la Communauté d'Agglomération avec sa mission de coordination, d'accompagnement et de partage en lien avec les décisions nationales. **Cette coordination du bloc communal** s'est en particulier avérée importante pour organiser **la réouverture des écoles** selon les protocoles sanitaires.

CARTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Territoire

61 COMMUNES

1180 km²
20,5% de la superficie du Tarn

73 302 HABITANTS
19% de la population du Tarn

Office de tourisme

80 SITES TOURISTIQUES

60,4 M€ RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

215 331 NUITÉES

Enfance - Jeunesse - Culture

16 STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

59 ÉCOLES

12 MÉDIATHÈQUES

Développement économique

17 ZONES D'ACTIVITÉS

2675 ÉTABLISSEMENTS AU REGISTRE DU COMMERCE

2515 ÉTABLISSEMENTS À LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

19 927 EMPLOIS
15% de l'emploi tarnais

Animation économique

1450 EXPLOITATIONS AGRICOLES

80 ENTREPRISES DE LA FILIÈRE CUIR

1 COUVEUSE MARAÎCHAGE BIO

1/ LA VIE DE L'AGGLO

Gouvernance 9
Compétences 10
Conseil de développement 11
Les élus 12
Organigramme 14
Accompagnement des communes dans les coopérations locales et territoriales 16

LA GOUVERNANCE

En lien avec les communes

La crise sanitaire a bousculé le déroulement du renouvellement électoral général et décalé l'installation des nouveaux organes de gouvernance. Pour les 56 communes de l'agglomération dans lesquelles l'ensemble des conseils municipaux a été élu dès le premier tour le 15 mars, les conseillers communautaires sont entrés en fonction le 18 mai 2020. Pour les 5 communes soumises au second tour, les conseillers communautaires sont entrés en fonction au lendemain du second tour du 28 juin. De ce fait pour l'agglomération, **l'exécutif communautaire sortant a été prolongé dans ses fonctions jusqu'à l'installation du Conseil communautaire samedi 11 juillet 2020.**

La séance d'installation des 97 conseillers communautaires s'est déroulée le 11 juillet 2020 ; les conseillers communautaires ont procédé à l'élection du Président et des vice-Présidents, puis des membres du Bureau. Afin d'assurer immédiatement le fonctionnement des nouvelles instances, et le travail sur le projet de mandature, le Président a défini les délégations de fonction, puis le Conseil communautaire lors de ses séances du 23 juillet et du 13 août 2020 a adopté le règlement intérieur, composé les commissions et désigné les représentants de la communauté dans les organismes extérieurs. La composition du Conseil communautaire allie expérience et renouvellement : en effet, le taux de renouvellement est de plus 40 %. Avec 28 élues féminines sur 97 conseillers, la représentation féminine a augmenté de 23 % à 29 %. Dans le Bureau cette proportion est respectée puisque la représentation féminine a augmenté de 20 % à 29 %.

Le schéma de gouvernance choisi a pour objectifs :

- un processus de décision partagé
- la représentation de l'équilibre territorial entre les villes, les bourgs-relais et les communes rurales
- l'articulation entre communes et communauté au sein du bloc communal pour garantir la proximité avec le citoyen

Le règlement intérieur adopté le 23 juillet 2020 définit le fonctionnement des instances issues de ces objectifs de gouvernance. Outre le Conseil communautaire et le Bureau :

- le Conseil exécutif définit les grandes orientations et assure la transversalité. Il est composé de 31 membres, vice-Présidents et conseillers délégués
- la Conférence des maires se réunit tous les mois dans la mesure du possible
- les 6 Commissions permanentes travaillent sur des orientations préalablement définies par le Conseil exécutif (Commission Action économique, Aménagement, Cadre de vie, Enfance jeunesse culture, Finances et moyens généraux, Ruralités). Notons 2 nouveautés : les vice-présidents des commissions reçoivent délégation de fonction du Président dédiée à l'animation de la commission et sont membres du Conseil exécutif. En outre, une nouvelle commission dédiée aux ruralités est chargée de travailler sur les complémentarités et la coopération inter-communes, et de faire part aux autres commissions de sujets intéressant la ruralité. Elle est aussi une réponse à l'isolement des maires.

Commissions et ateliers sont ouverts à tous les conseillers communautaires et communaux.

- le Conseil de développement, instance consultative représentative de la société civile.

Service des assemblées

Le service des assemblées assure la programmation, l'organisation et le suivi des réunions des différentes instances (Conseils de communauté, Bureau, différentes Commissions, Conférences des Maires) ainsi que le traitement des actes administratifs (délibérations, décisions, arrêtés). Il apporte conseil et appui à la préparation de ces derniers. Le travail qui s'est poursuivi en 2020 est mené en collaboration avec la Direction générale, les différentes directions, le cabinet et les services.

10 Réunions **du Conseil de communauté**
4 Réunions **du Bureau**
26 Réunions **des différentes commissions**
4 Réunions **de la Conférence des Maires**
771 **Délibérations / Décisions / Arrêtés**

LES COMPÉTENCES

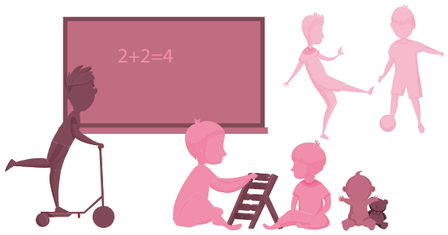

ENFANCE - JEUNESSE

- Gère les équipements et les services associés aux écoles
- Gère les équipements et les services d'accueil périscolaire et de restauration scolaire
- Élabore et met en œuvre le projet éducatif communautaire
- Aménage, entretient et gère les équipements et services petite enfance (collectif et individuel)
- Gère les services d'accueil de loisirs extrascolaires

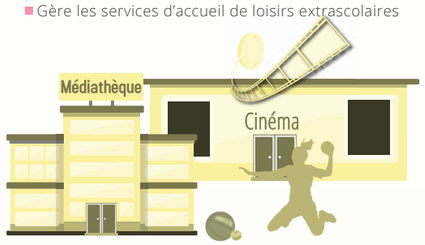

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

- Met en œuvre la politique de lecture publique et gère le réseau des médiathèques
- Gère l'Archéosite de Montans et le Centre de céramique de Giroussens
- Assure l'entretien et le fonctionnement des cyberbases et des cinémas de Gaillac et Graulhet
- Assure l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire

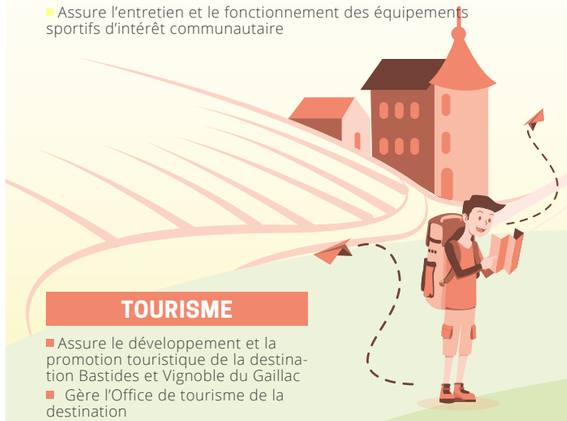

TOURISME

- Assure le développement et la promotion touristique de la destination Bastides et Vignoble du Gaillac
- Gère l'Office de tourisme de la destination

CADRE DE VIE

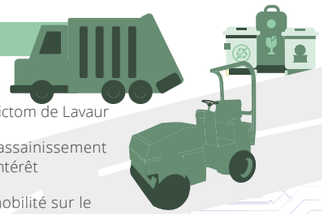

- Assure la collecte des déchets résiduels et du tri
- Adhère au syndicat Trifyl et au Smictom de Lavaur pour le traitement des déchets
- Assure le service de l'eau et de l'assainissement
- Aménage et entretient la voirie d'intérêt communautaire
- Est autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire
- Élabore le Plan de mobilité rurale et le Plan vélo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Élabore le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Élabore et révise les documents d'urbanisme
- Pilote le Système d'information géographique (SIG)
- Instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes
- Élabore et met en œuvre le Programme local de l'habitat
- Aménage et gère les aires d'accueil des gens du voyage
- Accompagne le Réseau d'initiative publique (RIP)Tarn pour l'aménagement numérique
- Élabore et met en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) sur le Tarn, l'Agout, Cérou-Vère, Tescou, Tescounet (adhésion aux syndicats)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménage et entretient les infrastructures économiques (17 zones d'activités, pépinière d'entreprises, espace de coworking et espace test maraîchage biologique)
- Met en œuvre le plan d'actions et d'animation économique en faveur des filières locales et du commerce

*Présentation synthétique des compétences. Se référer aux statuts pour une vision exhaustive et réglementaire.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Suite à la réinstallation des instances de l'agglomération, un appel à candidatures a été lancé dès juillet pour recomposer au plus vite le Conseil de Développement, assemblée consultative composée de 63 citoyens bénévoles.

Suite à sa recomposition par délibération du 19 octobre 2020, le Conseil de Développement a été installé le 5 décembre 2020 et a entamé ses premiers travaux (mise en place du groupe de coordination, des groupes de travail, travail sur la première saisine sur le projet d'aménagement communautaire). Il a pu s'appuyer sur le fonctionnement mis en place par le précédent conseil de développement (règlement intérieur, charte) et sur l'animation effectuée par un agent communautaire.

Le CODEV c'est quoi ?

Le conseil de développement est une **instance consultative** exclusivement composée de bénévoles, **représentants des citoyens**, des acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs du territoire. C'est une instance de **réflexion**, de **concertation** et de **proposition** sur la définition et la mise en œuvre de projets publics ou privés, porteurs de développement et d'amélioration de la vie sur le territoire.

LES ÉLUS

INFORMATION ET FORMATION DES ELUS

Dès le début du nouveau mandat, un programme d'information-formation aux élus a été proposé. Ouvert à l'ensemble des élus du bloc communal, ce programme participera à l'appartenance à la communauté et au territoire, favorisera l'intégration et l'implication des nouveaux élus et permettra d'appréhender les compétences et l'organisation de notre bloc communal.

1 Alos

Alain CAUDERAN
Alain VERCOUTTER

2 Amarens

Patrick MONTELS
Alain GUILHABERT

3 Andillac

Jacques BROS
Gérard BRETOU

4 Aussac

Richard MARTINEZ
Benoît TRAGNE

5 Beauvais-^{s}/-Tescou

Bernard EGUILUZ
Marcelino DIJOUX

6 Bernac

Pascal HEBRARD
Annie CARAYON

7 Brens

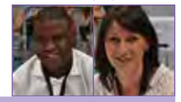

Thierno BAH
Laurence CRANSAC- VELLARINO

8 Briatexte

Alain GLADE
Martine CLARAZ ANGOSTO

9 Broze

Patrick LAGASSE
Jacques AUDIBERT

10 Busque

Bertrand BOUYSSIE
Cédric MILHAUD

11 Cadalen

Monique CORBIÈRE-FAUVEL
Christian DAVALAN

12 Cahuzac-sur-Vère

Michel BONNET
Karine BERTRAND

13 Campagnac

Jean-Louis BOULOC
Jean-Paul TOURNIÉ

14 Castanet

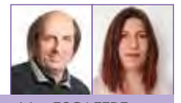

Max ESCAFFRE
Emilie BEZIO

15 Castelnau-de-Montmiral

Paul SALVADOR
Céline RAUCOULES

16 Cestayrols

François JONGBLŒT
Francis BERNADOU

17 Couffouleux

Olivier DAMEZ
Muriel GEFFRIER

18 Donnazac

Caroline BREUILLARD
Philippe JEAN

19 Fayssac

Serge LAZARO
Stéphanie NADAI-PUECH

20 Fénols

Jean-Marc MOLLE
Sébastien BOULZE

21 Florentin

Jean-Marc DUBŒ
Richard KOSMIDROWICZ

22 Frausseilles

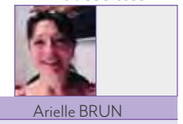

Arielle BRUN
Pascal CASADO

23 Gaillac

Martine SOUQUET-GROC
Francis RUFFEL
Christelle HARDY
Pierre TRANIER
Dominique HIRISSOU
Alain SORIANO
Marie MONTELS
Christian PERO
Claire VILLENEUVE
Eric PILUDU
Christel PALIS
Philippe ISSARD
Alice GAUTREAU
Gabriel CARRAMUSA
Dominique BOYER

24 Giroussens

Gilles TURLAN
Caroline ANTONIO

25 Graulhet

Blaise AZNAR
Michelle LAVIT
Mathieu BLESS
Louisa KAOUANE
Fernand ORTEGA
Claire FITA

Philippe BARTHES
Florence BELOU
Christian SERIN
Jean-Luc JOLY
Malika ENNAJJARY
Julien BACOU

26 Graçac

Christophe GOURMANEL
Marie-Pierre HULOT

27 Itzac

Christian LONQUEU
Sébastien AUDOUY

28 Labastide-de-Lévis

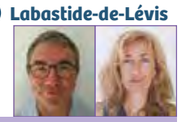

François VERGNES
Ingrid MOSNA

29 Labessière-Candeil

Francis MONSARRAT
Olindo VIVAN

30 Lagrave

Max MOULIS
Maryse GRIMARD

31 Larroque

Régine MOULIADE
Sarah BRUALLA-CROUZET

32 La Sauzière-st-Jean

Francis PRADIER
Stéphanie CAMBOURNAC

33 Lasgraïsses

Alain ASSIÉ
Eric FREALLE

34 Le Verdier

Michel DESMARS
Sylvie DA SILVA

35 Lisle-sur-Tarn

Maryline LHERM
Pascale PUIBASSET
Didier SALANDIN
Jean TKACZUK

36 Loubers

Claude GENIEY
Philippe TASSONE

37 Loupiac

Patrick CAUSSE
Pascal POZZA

38 Mézens

Jacques TISSERAND
Stéphan PONS-GRÈS

39 Montans

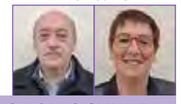

Guy SANGIOVANNI
Catherine BIGOUIN

40 Montdurausse

Michel MALGOUYRES
Sébastien MONTEILLET

41 Montels

Ludovic RAU
Frédéric GLAUDIS

42 Montgaillard

Jean-Claude BOURGEADE
Xavier GAY

43 Montvalen

Elisabeth LOYER
Grégory DELABRE

44 Noailles

Serge ROUQUETTE
Patrice PRUNET

45 Parisot

Sébastien CHARRUYER
Didier VALAX

46 Peyrole

Richard BRUNEAU
Alain CAMALET

47 Puybegon

Robert CINQ
Stéphanie DEVOS

48 Puycelsi

Claude LABRANQUE
Thierry MENGE

49 Rabastens

Nicolas GERAUD
Isabelle FOUROUX- CADENE
Serge GARRIGUES
Françoise BOURDET
Sarah CAMPREDON

50 Rivières

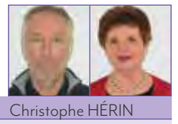

Christophe HÉRIN
Marie-Thérèse BRILLANT

51 Roquemaure

Claude SOULIÈS
Guy TURROQUES

52 Saint-Beauzile

Christian DULIEU
Isabelle CHAZAL

53 Ste Cécile-du-Cayrou

Lucette ROUTABOUL
Martine TERRIER

54 Saint-Gauzens

Paul BOULVRAIS
Jean-Louis ARRAULT

55 Saint-Urcisse

Marie-Claire MATÉ
Alain BENECH

56 Salvagnac

Bernard MIRAMOND
Mireille BRUNWASSER

57 Sénouillac

Bernard FERRET
Francine DANEL

58 Tauriac

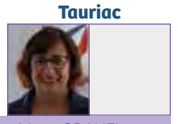

Marie GRANEL
Richard PEFOURQUE

59 Técou

Jean-François BAULÈS
Cécile DAVOINE-DERREVEAUX

60 Tonnac

Jean-Paul LALANDE
Josette MURCIA

61 Vieux

Guy LEGROS
Annick PIEUX

LÉGENDE

0 Commune

Titulaire
Suppléant

ORGANIGRAMME

Organigramme actuel
10/09/2021

Président
Paul Salvador

Directrice Cabinet
Marion Duclot

Service des assemblées
Nathalie Fabre

Directrice générale des services
En cours de recrutement

Mission numérique
Olivier Gauly

Pôle Attractivité Marketing territorial

Directrice générale adjointe
Sabine Brosse

Office de Tourisme
Sabine Brosse

Stratégie foncière et développement des ZAE
Pantxo Sourgens

Animation économique
Viviane Coursières

Communication
Corinne Rigal

Pôle Finances et Administration générale

Directeur général adjoint
Raphaël Rouzé

Finances
Françoise Campeggi

Commande publique
Isabelle Gachet

Juridique
Ingrid Kunter-Papeix

Eau et assainissement
Delphine Drago

Pôle Ressources humaines

Directeur général adjoint
Eric Vidal

Ressources humaines
Hasna Selloum

Santé et protection sociale
Hélène Tabes

Pôle Aménagement du territoire

Directrice générale adjointe
Miren Martin-Iturria

Climat

Urbanisme
Cécile Danesin

Habitat
Emmanuelle Borie

Information géographique
Sylvain Fort

Pôle Infrastructures Voirie - Déchets

Directeur général adjoint
Anthony Llewellyn

Entretien, maintenance, patrimoine bâti
Marie Bruneton

Énergie, Fluides
Loïc Demesy

Voirie

Mobilité
Isabelle Dupont

Collecte des déchets
Patricia Lafond

Pôle Enfance Jeunesse - Famille Culture

Mission politique de la ville
Graulhet : Alexandre Coassin
Gaillac : Carine Gayard

Dir.Éducation Enfance
Djamila Ouagued

Secteurs territoriaux
Marie-Alice Lacourt - SUD
Sylvie Bellinger - NORD
Recrutement en cours - EST / OUEST

Restauration collective
Jean-Michel Barreau

Dir. Petite enfance Famille - Mariette Stüssgen

Petite Enfance Elodie Julia

Dir. Action culturelle et jeunesse - Sabrina Rodriguez

Lecture publique
Daniel Gabarre
Archéosite - Fany Maury

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LES COOPÉRATIONS LOCALES ET TERRITORIALES

Poursuite du suivi de la contractualisation et de l'accompagnement aux communes

Le plan de continuité d'activité et la mise en place du télétravail a permis au service Politiques Contractuelles / Ingénierie aux communes de poursuivre le suivi des Contrats territoriaux avec l'État, la Région Occitanie et le Département du Tarn. Une programmation unique de projets de commune au contrat de Ruralité 2017-2020, Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 et Contrat Atouts Tarn 2018-2020 a été examinée en octobre 2020 par un nouveau comité de pilotage suite aux élections, composé des partenaires et d'élus communautaires.

45 dossiers communaux ou communautaires ont été programmés pour le territoire représentant 23 M€ TTC d'investissements.

11 dossiers de demande de subvention pour des projets communautaires ont été élaborés et sont suivis par le service.

Par ailleurs, au titre du Plan de Relance de l'État et de l'enveloppe exceptionnelle de Dotation de Soutien à l'Investissement local, le service a préparé 4 demandes de subventions communautaires en septembre représentant 835 370 € H.T. d'investissements (assainissement et investissement scolaire) sur lesquelles 391 165 € de subventions ont été attribués pour 3 projets.

Total des aides sollicitées

4 059k€
État

1 672k€
Région

2 510k€
Département

62k€
Europe

299k€
Autres financeurs

Programme Leader

Sur l'année 2020 : 17 dossiers ont été programmés pour un montant de 709 297,78 € soit environ 25 % de l'enveloppe totale de 2,9 M€.

Ce qui porte l'état d'avancement de la programmation au 31/12/2020 à 50 dossiers programmés pour un montant d'aide Feader réellement programmée en cumulé de 1 608 539,55 € soit 54,34 % de l'enveloppe attribuée au territoire de 2,9 M€.

Le montant Feader payé s'élève à 358 153,13 € pour 11 dossiers.

2 comités de programmation ont eu lieu (20/01/2020 avec 7 dossiers et 20/10/2020 avec 6 dossiers) et 1 consultation (10/12/2020 avec 5 dossiers).

Le comité de programmation a été recomposé le 20 octobre 2020 suite aux élections.

Salle ouverte de Loupiac, financée par le LEADER, la Région, le Département et l'Etat.

Plan de relance

La plupart des contrats actuels arrivent à échéance. La préparation des futures contractualisations a débuté dans un contexte particulier de mise en œuvre par l'État du plan France Relance. Afin de pallier les effets socio-économiques liés à la crise sanitaire de la Covid-19, des moyens financiers supplémentaires devraient cibler des projets autour de **3 axes prioritaires : le développement économique, la cohésion territoriale et la transition écologique.** La Communauté d'Agglomération a assuré en 2020, aux côtés de l'État, un rôle d'accompagnement des acteurs de son territoire pour identifier les projets éligibles et les orienter vers les dispositifs et appels à projets.

Ingénierie aux communes

En lien avec les outils contractuels, l'agglomération a continué le développement d'une ingénierie d'accompagnement des porteurs de projets, notamment communaux, en mobilisant des ressources et expertises internes et externes pour l'émergence et la formalisation de projets concourant à l'attractivité du territoire, l'amélioration de la qualité de vie et la cohésion sociale. Le service a ainsi continué à accompagner les communes pour formaliser leurs projets et optimiser les plans de financements.

Au titre du Programme Bourgs-Centres et Cœurs de village, 12 communes ont bénéficié d'un accompagnement du CAUE du Tarn (prévision 2020-2021) et des services de la Communauté d'Agglomération sur leurs projets d'aménagement d'espaces publics ou sur leurs bâtiments.

11 communes ont obtenu un fonds de concours de l'agglomération pour un montant de 253 277 € pour l'aménagement d'espaces publics sur 3 programmations examinées par la Commission Aménagement.

Commission ruralités

Avec la nouvelle mandature, une nouvelle commission s'est mise en place afin de réfléchir à des propositions, structurées et partagées, sur les spécificités rurales du territoire communautaire. Ces travaux sont ensuite apportés et intégrés aux réflexions conduites par les autres commissions et dans le cadre du projet d'aménagement communautaire.

3 pistes d'actions principales ont été envisagées :

- **Préparation d'une opération groupée de rénovation du petit patrimoine rural à préserver** : cette action vise à renforcer la valorisation du patrimoine dans l'offre touristique, en lien avec le programme Leader.
- **Mise en œuvre d'une opération de collecte des pneus agricoles usagers.**
- **Étude sur les possibilités de services mutualisés** entre l'agglomération et les communes, en lien avec des expériences réussies sur les territoires voisins.

2/ DES MOYENS POUR AGIR

Finances et réalisations budgétaires 19
Affaires juridiques et moyens généraux 22
Achat et commande publique 23
Ressources humaines 26
Santé et protection sociale 28
Communication 30
Technologies numériques 34
Expérimenter : l'innovation publique territoriale 35

FINANCES ET RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

D'où viennent les ressources de l'agglomération ?

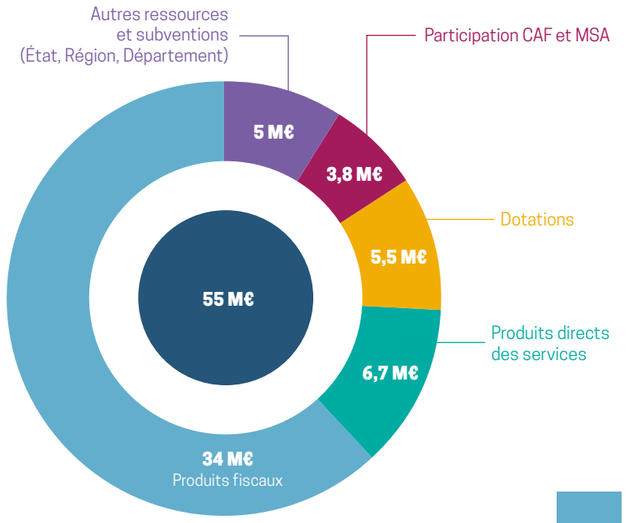

Les ressources fiscales
Les bases fiscales des impôts des ménages et de la cotisation foncière des entreprises ont bénéficié d'une dynamique de l'ordre de 3,12% - Les taux de fiscalité ménages étaient en 2020 :

- Taxe d'habitation : 13,71%
- Taxe Foncier Bâti : 2,73 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 5,68%

La cotisation foncière des entreprises fait l'objet d'un processus de lissage entrepris lors de la fusion (3 ans) débouchant sur un taux moyen pondéré à 33,76% en 2018. Le processus a été finalisé en 2020.

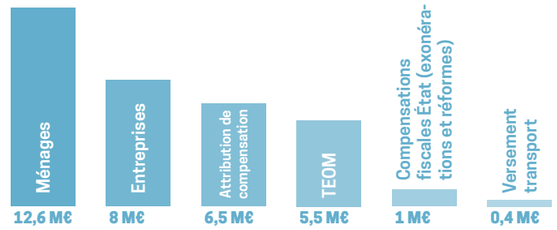

Quels ont été les investissements 2020 ?

Le budget investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Communauté d'Agglomération à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité.

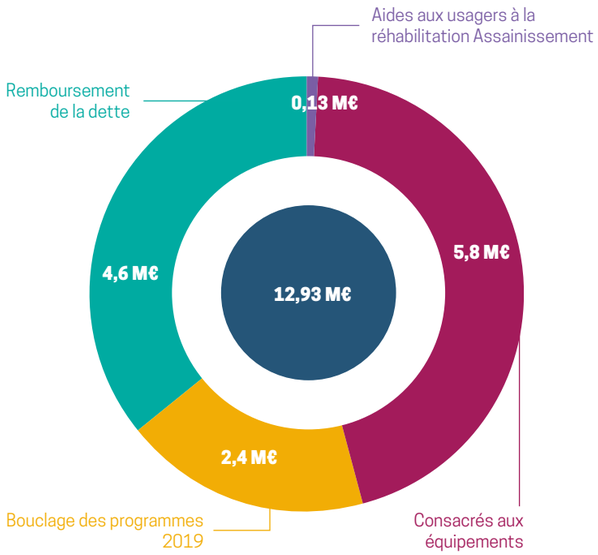

Programme d'équipement 2020

Travaux de voirie	24%
Travaux bâtiments écoles	14%
Assainissement et eau	13%
Développement économique	11%
Habitat et urbanisme	6%
Aménagements publics	10%
Aménagement numérique	6%
Patrimoine et Moyens généraux	5%
Déchets et sensibilisation	4%
Fonds de concours et fonds communautaires	2%
Tourisme - Culture - Archéosite - Lecture publique	2%
Fin des travaux Micro-crèches Lagrave-Cadalen et Multi-Accueils Graulhétois	1%

Comment ont été financés les investissements ?

Ressources propres
Subventions, FCTVA et autres
7,11 M€

Cofinancement Europe (Leader), État, Région, Département et subventions spécifiques dans le cadre d'appels à projets, notamment pour le PCAET (Plan climat air énergie territorial).

Autofinancement
Amortissement : Affectation
6,34M€

Représente les ressources dégagées par l'intercommunalité pour le financement de ses investissements.

Emprunts
0

L'impact du remboursement des emprunts reste limité, la collectivité est peu endettée. La gestion dynamique de la trésorerie a permis de décaler le recours à l'emprunt.

Besoin de financements global au 31/12/2019
2,85 M€

Des ressources complémentaires viennent couvrir en 2020 certains programmes comptabilisés lors des exercices précédents.

Principaux postes de dépenses

AMÉNAGEMENT — 5,25 M€

PCAET Plan Climat Air Énergie Territorial.	0,15 M€
Habitat et projets urbains Programme local de l'habitat, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat.	0,9 M€
Information géographique Production et diffusion de cartographies.	0,3 M€
Mobilité Transport À la Demande (TAD) et transport urbain	3 M€
Urbanisme service urbanisme.	0,9 M€

CADRE DE VIE — 14,3 M€

Eau et assainissement Spanc, Participation aux syndicats de rivières, Assainissement ZA.	4,3 M€
Déchets et sensibilisation Traitement, prévention et sensibilisation.	6,6 M€
Patrimoine bâti Centres de ressources, bâtiments.	0,3 M€
Voirie et espaces verts	2,7 M€
Équipements sportifs Gestion salles multisports, terrains de football.	0,4 M€

ATTRACTIVITÉ — 5,40 M€

Développement économique Couveuse, pépinières de Gaillac et de Graulhet, plan d'actions et animations économiques, aménagement des zones d'activités;	1,8 M€
Action culturelle Lecture publique, Centre de céramique de Giroussens, Archéosite de Montans, cinémas, cyberbases.	2,5 M€
Office de tourisme Accompagnement des prestaires touristiques, accueil des visiteurs et communication.	1,1 M€

SERVICE À LA POPULATION — 28,24 M€

Petite enfance Crèches en régie et DSP, Relais d'assistants maternels.	4,6 M€
Éducation jeunesse Gestion des écoles, ALSH, ALAE, restauration scolaire,...	23,3 M€
Politique de la ville Contrats de ville (CDV) Gaillac et Graulhet, programme de réussite éducative et dispositif adulte-relais.	0,3 M€
Maison de santé	0,04 M€

OPÉRATION FINANCIÈRE — 8,7 M€

Remboursement des intérêts de la dette, amortissement, autofinancement, provisions.

SERVICES SUPPORTS — 4,3 M€

Ressources humaines, Finances, Informatique et numérique, Achat et commande publique, Juridique et Moyens généraux.

RESSOURCES 2020 (hors ressources affectées)

Catégorie de ressources	Produits 2020	Poids dans les ressources
Impôts ménages et compensations État	12 884 152 €	37,68%
Impôts économiques et compensations État	8 313 108 €	24,31%
Dotations	5 526 214 €	16,16%
Péréquation horizontale FPIC	1 372 606 €	4,01%
Attribution de compensation (hors voirie)	6 097 302 €	17,83%
TOTAL RESSOURCES	**34 193 382 €**	

ALLOCATION DES RESSOURCES PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Scolaire / périscolaire / extrascolaire	16 628 535 €
Petite enfance	3 282 887 €
Economie / Tourisme / ZA	1 284 608 €
Culture (cinémas, Archéosite, CCG, Médiathèques, Cyberbases)	1 784 178 €
Aménagement (Habitat, Environnement, Urbanisme, Mobilité, SIG)	3 746 773 €
Charges de structures	3 354 254 €
SDIS	2 192 373 €
Autres participations et politiques publiques	1 919 775 €
Total allocations	**34 193 382 €**

AFFAIRES JURIDIQUES ET MOYENS GÉNÉRAUX

Affaires Juridiques

Au titre des Affaires Juridiques, le service intervient comme un facilitateur par la prévention et le traitement des risques tant juridiques que contentieux, et en terme d'assurances. Partenaire des services et des communes membres, il participe et soutient à la demande la préparation des décisions, délibérations, arrêtés, conventions prises lors des Conseils, Bureaux et par le Président et les Maires.

Il a mis en œuvre tout au long de l'année 2020 un appui quotidien sous forme de veilles juridiques, de notes et consultations proposant aux services et aux communes des cadres juridiques et des outils adaptés à leurs projets. Il est l'interlocuteur direct des notaires et cabinets d'avocats. Il appuie depuis deux ans les communes dans leurs acquisitions et cessions de biens immobiliers en la forme purement administrative.

Il est particulièrement intervenu dans la prise de compétence Eau et Assainissement (rédaction de 42 Procès-verbaux de mise à disposition), le suivi des adaptations et normes juridiques liées au COVID et l'installation du Conseil de Communauté. Il a poursuivi les actions visant à la mise en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données en impulsant une cellule dédiée et un réseau de référents.

Moyens Généraux

Pour l'année 2020, le service comprend également au titre des Moyens Généraux le transport de documents étendu aux 61 communes et l'entretien du siège social.

197
Demandes de conseils juridiques traitées

44
Procés verbaux de mise à disposition

123 000 m²
de bâtiments assurés et 81 véhicules

98
Sinistres pour 40 188 € d'indemnisation

8
Actes administratifs réalisés

ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1er janvier, le service s'est structuré en pôle, avec l'arrivée d'un agent. Il fonctionne désormais avec 3 agents dont 2 gestionnaires de marchés :
- *un gestionnaire pour les marchés de travaux et de Maîtrise d'œuvre*
- *un gestionnaire pour les marchés de fournitures et de services.*

Le service a également en charge la gestion des commissions de constitution obligatoire telles que la Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission de Délégation des Services Publics (CDSP) et la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Sur l'année et ce malgré la crise sanitaire, 4 CAO, 2 CDSP et 1 CCSPL ont pu être tenus en présentiel et/ou en visio conférence.

Dans le cadre de la mise à disposition de son profil acheteur, le service a mis en ligne 11 consultations pour le compte de 8 communes. Il publie les pièces du marché, assure la transmission des questions et des réponses des entreprises sur la plateforme et transmet les offres. Il assure également les notifications des entreprises non retenues et retenues via la plateforme. En 2020 cela a représenté 94 courriers qui ont transité sur la plateforme pour le compte des communes.

Le service intervient ponctuellement sur l'aide technique aux communes : 32 demandes ont été traitées émanant d'une dizaine de communes.

Les marchés de 2020 :

25 dossiers de consultation de marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations de service ont été lancés et **78 marchés ont été attribués à des entreprises ou fournisseurs différents.** C'est un peu plus qu'en 2019.

7
Consultations
32 marchés de travaux
pour un montant total de 1 250 891€ HT

9
Consultations
30 marchés de fournitures
pour un montant total de 1 892 552€ HT

9
Consultations
16 marchés de services et prestations intellectuelles
pour un montant total de 1 936 282€ HT

Comparatif marchés 2019/2020

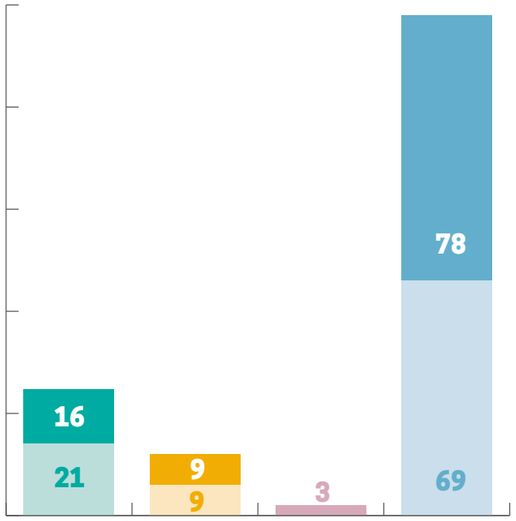

- Nombre de marché à procédure adaptée
- Nombre d'appel d'offres
- Autres procédures *(concours, DSP, convention participation protection sociale agents...)*
- Total nombre de marchés attribués (par lot)

2019 **2020**

Répartition des achats selon la provenance des entreprises

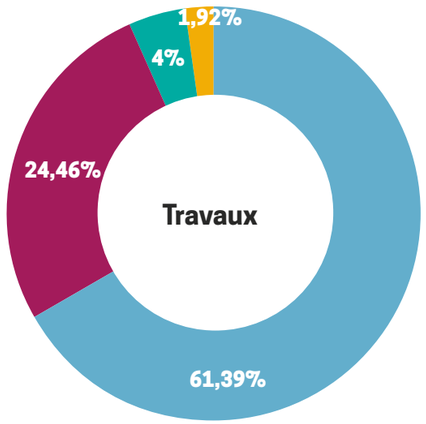

- Territoire Agglo : 767 942,84 €
- Département Tarn : 306 008,33 €
- Région Occitanie : 50 000 €
- National : 24 061,74 €

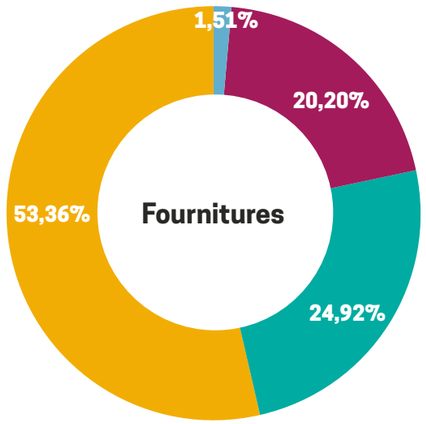

- Territoire Agglo : 28 641 €
- Département Tarn : 382 354 €
- Région Occitanie : 471 647,40 €
- National : 1 009 910 €

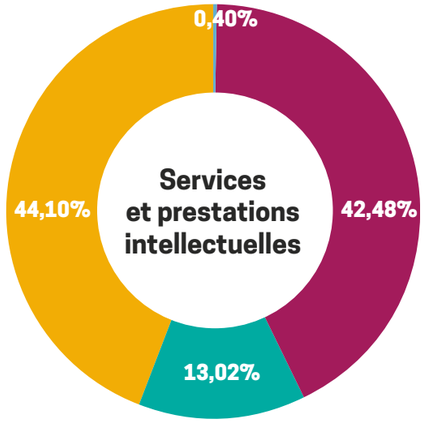

- Territoire Agglo : 7 700 €
- Département Tarn : 822 530 €
- Région Occitanie : 252 096,34 €
- National : 853 956,42 €

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- Travaux de construction école de Montgaillard
- Travaux de sécurisation des écoles
- Travaux cantine de Cestayrols
- Acquisition de véhicules pour le service de collecte des déchets ménagers
- Prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés sur 8 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération secteur Salvagnacois
- Prestation de collecte des déchets résiduels et recyclables (Fournitures)
- Nettoyage des locaux de la Communauté d'Agglomération

Les points forts de l'année :

■ **Élaboration et mise en œuvre du guide interne** de procédures de la commande publique.

93 agents ont participé aux différents ateliers de présentation.

■ **Participation au groupe de travail sur le recueil des procédures.**

■ **Mise en place de relance automatique des reconductions de marchés sur l'agenda partagé** pour les services opérationnels.

■ **Élaboration du projet de mutualisation d'achat du logiciel des marchés** avec les communes de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, qui au-delà de l'aspect financier, dote ces communes d'un outil partagé : L'accès aux dossiers pour tous permet d'enrichir la base de données du territoire et permet, soit à l'agglomération, soit aux communes, de pouvoir s'entraider à la rédaction en cas de besoin ponctuel.

■ **Participation avec le service finances à la mutation des données de marchés** en cours sur le nouveau logiciel finances.

■ **Création de procédures pour les communes concernant le transfert des marchés en cours** sur la compétence Assainissement et création d'un tableau de suivi.

■ **Création d'un dossier type de consultation pour les demandes de devis** simples (pour les communes et les services) et d'un **fichier interne de fournisseurs/entreprises** par thématique pour les services.

RESSOURCES HUMAINES

Évolution des effectifs

Au 1er janvier 2020, les effectifs de la Communauté d'Agglomération sont stables par rapport à l'année précédente. Ils comprennent 820 agents dont 468 agents titulaires et 352 contractuels.

Le nombre de titulaires est actuellement contenu dans l'attente d'une consolidation organisationnelle de la structure.

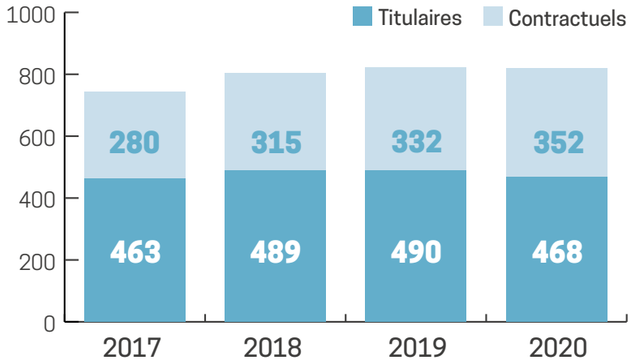

Répartition par catégorie et genre

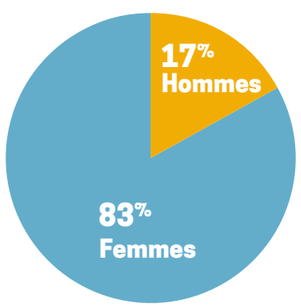

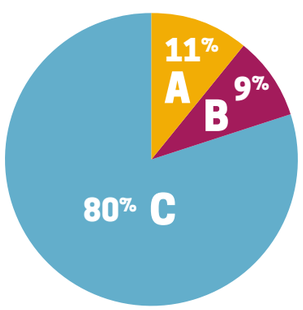

Compte-tenu des compétences de la Communauté d'Agglomération, les métiers sont très féminisés et la catégorie représentée majoritairement est la catégorie C.

Un plan d'actions pluriannuel d'égalité Femmes-Hommes est à l'étude.

Évènements particuliers de l'année

Cette année substantiellement marquée par la crise sanitaire a également été riche en évolutions règlementaires. En effet, les premières dispositions de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ont été appliquées. L'objectif de cette loi est de construire une vision RH stratégique et partagée dans un contexte budgétaire contraint. La première étape a été de mettre en place les lignes directrices de gestion en matière de carrière en concertation avec les représentants du personnel. Il s'agira ensuite de construire le volet emploi.

Statistiques formations 2020

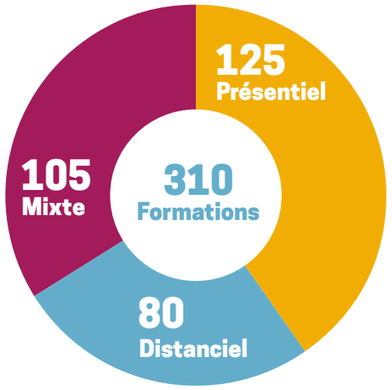

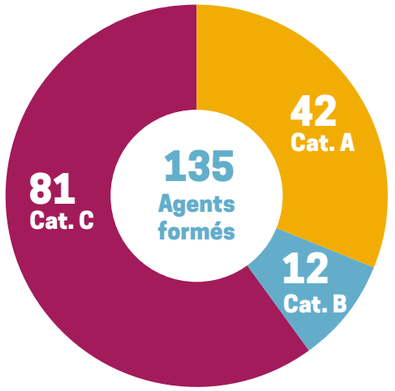

La mobilisation reste forte sur la priorité donnée à la formation des agents.
Le contexte sanitaire de 2020 a eu pour conséquence le report de sessions de formation prévues voire leur annulation, ce qui explique ces chiffres relativement bas.

SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Un service dédié à la Santé et Protection Sociale a été créé en janvier 2020, dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle et de prévention de l'usure professionnelle. Ce dernier, composé de quatre agents, est chargé de la gestion des absences (maladies, congés, autorisations spéciales d'absences…), la gestion des accidents de service et maladies professionnelles, la prévention des risques professionnels, le maintien dans l'emploi…

Une année marquée par la gestion de la crise sanitaire

La crise sanitaire et le confinement ont largement impacté les actions du service. Les actions liées à la gestion de crise ont pris le pas sur les études de postes et visites de sites. **1 référent COVID-19 a été désigné.**

Dialogue social

De nombreux textes réglementaires, protocoles métiers et documents ont été discutés et validés en CHSCT, dont **4 séances se sont tenues en 2020**. La place du dialogue social a joué un rôle majeur dans la gestion de crise.

CNAS

Le confinement a également impacté la mobilisation du comité d'action sociale.

13,664 € de prestations ont été versées aux agents en 2020.

Achats pour protéger les agents

164 000
Masques jetables

1200
Masques réutilisables

+500L
de Gel hydroalcoolique

Mutuelle et Prévoyance

Au 1er janvier 2020 la collectivité a souscrit un contrat auprès de Collecteam pour la prévoyance et Harmonie Mutuelle pour la protection santé.

322 agents
bénéficient du contrat
COLLECTEAM

282 agents
bénéficient du contrat
HARMONIE MUTUELLE

Période de Préparation au Reclassement (PPR)

Instaurée en 2019, la PPR est un dispositif permettant aux fonctionnaires titulaires reconnus inaptes définitivement à l'exercice de l'ensemble des fonctions de leur grade, pour des raisons de santé, de mener des actions préparant à une éventuelle reconversion (immersion dans les services, formation…). Le dispositif PPR dure un an et **3 PPR ont été réalisées en 2020**.

Maintien dans l'emploi

16
études de postes sont réalisées afin que les restrictions médicales émises par le médecin de prévention soient respectées

2
aides humaines ont été mises en place pour permettre le maintien de l'emploi

11
dossiers ont été présentés aux instances médicales

Assistants de prévention

En 2020, **9 agents** ont suivi la formation préalable **des assistants de prévention**.

Cette formation a été organisée en intra avec le CNFPT.

COMMUNICATION

En 2020, la Communauté d'Agglomération a remis l'usager au centre de sa communication externe. L'objectif était double, à savoir de valoriser les projets et les actions de l'agglomération, ainsi que mettre en lumière l'action des services et agents de terrain. Elle a poursuivi en parallèle la communication auprès des élus communautaires, des services de mairies et des acteurs économiques.

Campagne de soutien aux artisans/commerçants

En partenariat avec le Département et les chambres consulaires, l'agglomération a soutenu une grande campagne de communication autour de la mise en place de la plateforme ACHAT TARN, ayant pour objectif de favoriser et soutenir l'achat local.

L'action a été coordonnée et construite avec la participation active des communes permettant de déployer un ensemble de supports de communication à travers tout le territoire.

47 affichages sucette sur 1 mois

Campagne ACHAT TARN

Campagne d'affichage

32
Faces 4*3
sur 3 semaines

3
Panneaux lumineux

4
Faces arrières de bus
pendant 1 mois circulant tous les jours sur Gaillac, Graulhet, Rabastens et Couffouleux

Campagne Radio

97
Spots de 20 secondes
diffusés sur 12 jours

Campagne Réseaux Sociaux

Sponsoring sur Facebook
sur 1 mois

+48 000
personnes atteintes

+138 000
impressions

Digitaliser la communication

Une stratégie tournée résolument vers le digital a été lancée : refonte du site web et construction d'une stratégie social-media.
Les outils numériques existants de la Communauté d'Agglomération ne permettaient plus d'être en phase avec les attentes de nos publics. Il était donc primordial de remettre les priorités sur le développement de nos supports digitaux.
L'application mobile, lancée en juillet 2019, a été en parallèle régulièrement mise à jour pour s'adapter aux besoins pendant la crise sanitaire.

Site web

Le projet de refonte du site web, initié en 2018, a été l'une des actions prioritaires.
Un appel d'offres a ainsi pu être lancé en octobre 2020 pour la création du nouveau site web de l'agglomération.

La consultation a porté à la fois sur la partie développement technique ainsi que sur la rédaction de l'ensemble des futurs contenus de la plateforme.

Ce support sera tourné vers le service à l'habitant et sera mis en ligne sur le 2ème semestre 2021.

Réseaux sociaux

Vecteur de communication incontournable pour l'agglomération, une stratégie social-media a été lancée sur 2020 avec des objectifs clairs :

- **Être au plus proche des habitants du territoire**
- **Délivrer des informations pratiques**
- **Offrir des services à forte valeur ajoutée pour les accompagner dans leur vie quotidienne.**

Le chantier de construction de cette nouvelle stratégie s'est déployé de juin à mi-novembre.

Rétro-planning de la stratégie des réseaux sociaux :

- **Mars 2020** : lancement d'une consultation
- **Juin 2020** : démarrage des travaux
- **Mi-juillet** : consultation en ligne auprès des habitants et des services internes de l'agglomération sous forme de questionnaires

OBJECTIF : connaître leurs attentes et besoins en terme de contenus à diffuser.

- **Septembre-octobre** : restitution analyse, recommandations stratégiques et plan d'actions
- **Novembre** : restitution aux élus, directeurs et chefs de services.

Garder le lien

La communication interne a été un volet important pendant la crise pour garder le lien avec les communes, entre les services et soutenir les agents en 1ère ligne.

- **Lancement d'une Lettre aux agents** :
5 numéros
- **Création d'un comité de rédaction** composé d'agents de l'agglomération pour mettre en place une régularité dans la diffusion
- **Communication via Facebook** à travers la création de portraits d'agents terrain

Identifier et valoriser les services à l'usager

Accompagnement de toutes les Directions dans la conception, création et rédaction de leurs supports de communication.

Les nouveautés 2020 :

Médiathèque Mobile

Nouvelle identité pour le service mobile des médiathèques du territoire avec la création d'un logo permettant d'identifier le service. L'habillage d'un ensemble de supports a été entamé, dont l'habillage d'un véhicule qui sillonnera les routes à la rencontre des habitants : sortie 2021

Le Guide du Lecteur sera le nouveau support de présentation des médiathèques pour valoriser l'étendue des services proposés.

Identité commune pour les crèches

Démarrage d'un grand projet d'harmonisation autour des enseignes des crèches du territoire avec la création d'une charte graphique commune.

Relations presse

En 2020, la Communauté d'Agglomération a entretenu des liens avec la presse pour assurer une diffusion directe et fluide de l'information aux habitants autour de l'adaptabilité et de la réorganisation des services pendant la crise. La presse locale a également suivi le processus d'installation du nouveau Conseil communautaire.

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Le service a été mis à l'épreuve pendant la crise sanitaire et le système d'information de la collectivité a dû être adapté

En effet, **150 agents ont été mis en télétravail en seulement 3 jours**. Sur les 2 premières semaines du confinement ont été déployés : des outils collaboratifs de tchat et visio, un portail regroupant tous les services numériques déjà existants et utiles à la continuité des activités de la collectivité (webmail, cloud, outil de prise de main à distance …), **un 3ème serveur de gestion des accès distants** pour supporter la nouvelle charge d'utilisation, une solution de visio et de votes pour la continuité de la vie démocratique, etc. Ainsi **l'activité globale du service a été multipliée par 3 pendant les 3 premiers mois de la crise sanitaire.**

L'année 2020 aura aussi été l'année du changement de domaine, avec une **migration de la plupart des services et outils numériques vers "gaillac-graulhet.fr"**, la mise en œuvre de la 1ère interconnexion fibre privée entre la mairie de Rabastens et l'agglomération (optimisation des ressources du service informatique mutualisé), la mise en place d'un marché pour le renouvellement des 100 copieurs de la collectivité (dont 70 copieurs couleurs pour les écoles) avec à la clé ~70 000 € d'économie par an, ou encore le déploiement dans les écoles de 31 vidéoprojecteurs interactifs et 120 ordinateurs ou tablettes.

150
Agents en télétravail
en seulement 3 jours

70 000€
d'économie suite au renouvellement des copieurs

31
vidéoprojecteurs
déployés dans les écoles

120
PC ou tablettes
déployés dans les écoles

EXPÉRIMENTER : L'INNOVATION PUBLIQUE TERRITORIALE

La Direction générale des services a lancé en mars 2019, la démarche « Innova Gaillac-Graulhet », portée par des agents communaux et communautaires. Cette démarche, poursuivie sur l'année 2020, a mis en place une dynamique de travail transversale et en mode projet. L'objectif a été d'améliorer le fonctionnement de la collectivité , en interne et avec les communes.

Pour animer la démarche, la collectivité s'est faite accompagner du professeur en Sciences de Gestion, David Carassus, de l'Université de Pau – Pays d'Adour et de son expérience au cœur d'autres territoires. Le projet a incité à la mise en place de méthodes d'intelligence collective, à l'expérimentation de nouveaux usages numériques, au partage d'expériences, au travail et à la co-construction, en espérant que ces modes puissent être des leviers de bien-être au travail, de modernisation de la fonction publique, d'optimisation et d'efficacité du service public.

La crise sanitaire a stoppé la démarche collective et humaine mais a permis d'avancer dans la priorisation de la mise en œuvre des actions : celles dédiées à l'amélioration de la communication interne ont été priorisées.

6
Axes d'amélioration approuvés lors du 1er séminaire d'agents

77
Agents communaux et communautaires se sont inscrits et ont participé aux groupes-projet suite au 2ème séminaire

14
Pilotes ont été volontaires pour porter les projets

16
Actions sont ressorties et ont été présentées au 3ème séminaire

3/ UN DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Développement économique 37
Tourisme 40
Lecture publique et action culturelle 44
Archéosite 45

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2020 a été fortement impactée par la pandémie liée à la propagation de la Covid-19 et ses conséquences. La crise sanitaire qui en a découlé a appelé une réorientation forte des actions économiques mises en œuvre par l'agglomération. En parallèle du maintien de certains programmes en cours, des actions spécifiques ont été mises en place pour soutenir et accompagner le tissu économique local, fortement touché par la crise sanitaire.

Ateliers numériques

Au cours du premier confinement, plusieurs Web ateliers en ligne ont été organisés à destination des commerçants, en partenariat avec les associations de commerçants et les communes. Ils ont porté sur 2 thématiques récurrentes : "maintenir et développer sa relation client grâce au numérique" et "préparer sa reprise d'activité".

Masques chirurgicaux

Afin d'accompagner la reprise d'activités à la suite du premier confinement, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, par le biais d'une commande groupée avec ses communes, a assuré la distribution gratuite d'environ 70 000 masques chirurgicaux. Alors que les acteurs économiques locaux peinaient à s'approvisionner en masques, cette action fut bénéfique aux entreprises, aux professionnels du tourisme, aux commerçants et artisans implantés sur les communes du territoire, qu'ils soient en zones d'activités communautaires ou non.

70 000
Masques chirurgicaux
distribués aux entreprises locales

150
Entreprises
du territoire contactées et suivies pendant la crise

220k€
Investis dans le Fonds l'Occal
soutien aux entpreprises de proximité

23
Commerces créés ou repris grâce au pack installation commerçants artisans

Suivi des entreprises, diffusion d'informations et analyse des besoins

Contacts entreprises et diffusion

Dès le début de la crise sanitaire, les contacts directs avec les entreprises ont été multipliés, afin de prendre le pouls, de connaître les situations et les besoins, de rassurer et d'informer. De mi-mars à mi-avril 2020, 150 entreprises du territoire ont ainsi été directement contactées, puis suivies.

Trois newsletters éco spécial Covid-19 ont par ailleurs été envoyées sur la période du premier confinement à plus de 3 700 contacts, majoritairement des acteurs économiques locaux.

Avis des dirigeants

À travers une opération initiée par l'agglomération en partenariat avec l'État et les chambres consulaires en avril 2020, un questionnaire en ligne a permis de recueillir l'avis des dirigeants d'entreprises locales sur la situation, les problématiques rencontrées, les besoins couverts par les mesures de soutien et ceux non couverts.

198 entreprises de l'agglomération ont participé à cette opération, qui a permis d'identifier les besoins des entreprises en lien avec la crise sanitaire et en perspective de la sortie de crise : accès à la digitalisation, fourniture d'équipements de protection, appui financier immédiat et soutien aux projets d'investissement en sortie de crise, action centrée sur le local (mise en réseau, valorisation des entreprises, promotion de la consommation locale…).

Fonds L'OCCAL

Pour soutenir les activités fortement impactées par les conséquences de la crise sanitaire (fermeture administrative), en particulier le commerce de proximité et l'artisanat, le tourisme, la restauration, les activités culturelles, sportives et de loisirs, l'agglomération a abondé en 2020 le fonds de soutien régional L'OCCAL à hauteur de 220 k€.

À travers 3 dispositifs spécifiques :

- **Aides à la trésorerie** par avances remboursables pour soutenir le redémarrage des activités,
- **Soutien aux investissements sanitaires** et de relance par subvention,
- **Prise en charge d'un mois de loyer** – cette mobilisation a permis d'accompagner financièrement plus de 80 entreprises en 2020.

En appui des partenaires pour agir collectivement

Drive fermier Tarn

Le Département du Tarn a mis en place un Drive fermier lors du premier confinement avec 5 points de livraison, pour offrir un nouveau canal de commercialisation aux producteurs locaux impactés notamment par la fermeture des marchés **(www.drivefermiertarn.fr)**. En soutien à cette initiative, une double action a été conduite : identification de producteurs et prise en charge de la distribution de légumes sur le point de livraison « gaillacois » du drive fermier.

Achat Tarn

La plate-forme digitale Achat Tarn **(www.achat-tarn.com)** a été mise en place lors du deuxième confinement par le Département du Tarn, avec l'appui de la CCI et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cette démarche a été fortement accompagnée par l'agglomération, en termes de relais de communication ou de mobilisation des commerçants locaux autour de la plateforme.

Poursuite de l'action économique

L'agglomération a poursuivi en 2020 le déploiement du Pack installation commerçants artisans, principal dispositif de soutien aux activités commerciales et artisanales de centralité. À travers une dotation de 1 500 €, bonifiée de 500€ par emploi créé, le pack a accompagné en 2020 la création ou la reprise de 23 commerces de centralité (10 sur Gaillac, 6 sur Graulhet, 2 sur Rabastens, 1 sur Brens, Cadalen, Castelnau de Montmiral, Salvagnac et Sénouillac). En mobilisant un budget de 34 500 €, il a appuyé la création de 33 emplois.

Dans un contexte singulier où nombre de projets d'entreprises ont été mis en suspens, **les équipements économiques** de l'agglomération facilitant la création, l'implantation ou le développement d'activités ont permis :

- **de soutenir l'implantation de 2 entreprises ainsi que le développement de 2 entreprises existantes en zones d'activités** communautaires par la vente de 10 000 m² de foncier,
- **d'accompagner la création de 3 entreprises qui ont intégré la Pépinière hôtel d'entreprises Granilia** : Ergonomie équestre (commercialisation sur mesure de produits équestres), ACISP santé (accompagnement des projets de santé), Dog & Garonne (conception et commercialisation d'aliments pour chiens et chats sans céréales, à base de poissons).

23
Commerces de centralité ont bénéficié du pack installations

34 500€
Budget mobilisé pour la création d'emplois

33
Créations d'emploi

Cité du Cuir & Matières

L'année 2020 a enfin vu la poursuite de la réflexion sur le projet Cité du Cuir & Matières à Graulhet, en intégrant 3 dimensions : économique, touristique et culturelle. Une mission de maîtrise d'œuvre a ainsi été lancée. La première tranche comprend les études de diagnostics, d'esquisse et de programmation.

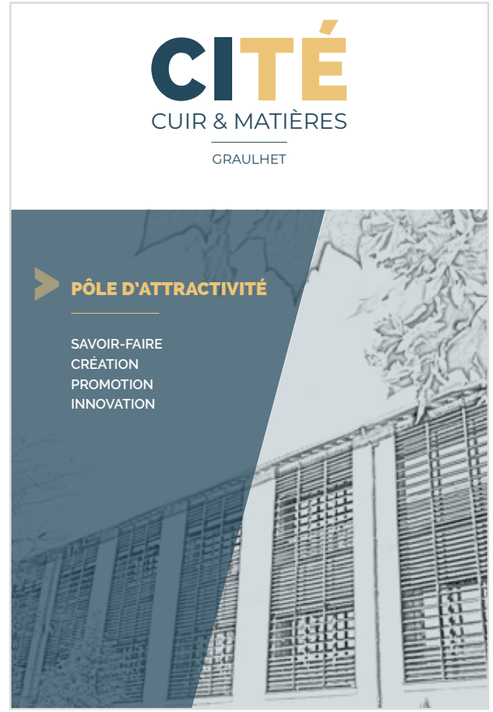

TOURISME

L'Office de Tourisme travaille sur 3 axes : l'accueil et le conseil éclairé aux visiteurs, l'accompagnement des prestataires touristiques et la communication, l'objectif étant de générer de l'économie sur notre territoire. La pandémie a touché de plein fouet le secteur touristique. Confinement, couvre-feu, limitation des déplacements…. sans compter l'annulation du Festival des Lanternes en décembre. Malgré cela, l'équipe de l'Office de Tourisme a été sur tous les fronts : lien avec les prestataires, gestion des masques (120 000 distribués aux communes et socio professionnels), accueil du public…

Accueil sur tout le territoire

La saison estivale et l'arrière-saison ont été excellentes. Les français sont restés en France et ont représenté 95% des visiteurs (44,5% venus d'Occitanie, 10,5% de Nouvelle-Aquitaine et 8,9% d'Île-de-France). Seulement 5% venaient de l'étranger.
Une baisse drastique de la clientèle étrangère (- 41% comparé à l'année 2019 !) a pu être observée. 32,5% des touristes étrangers arrivaient de Belgique, 22,7% d'Espagne et 14% de Grande-Bretagne.

L'accueil Hors Les Murs (qui se fait au niveau des campings, marchés, sites…) s'affirme comme un atout majeur pour capter un public qui franchit de moins en moins les portes des bureaux d'accueil. Ces accueils permettent aussi de marquer la présence de l'Office de Tourisme sur tout le territoire.

Accompagnement des prestataires touristiques

Dès le 1er confinement la solidarité s'est mise en place avec pas moins de 3500 appels passés aux socio-professionnels afin de garder le lien, les soutenir, les accompagner mais aussi leur proposer des masques (20 000 distribués gratuitement), relayer leurs actions, leur proposer l'opération « le Tarn vous veut du bien ». Pour rebooster les restaurants, un bon cadeau a été offert au personnel de l'agglomération. Afin de valoriser la documentation et les animations des partenaires (mairies, commerces, hébergeurs…), 300 présentoirs ont été distribués.

Les ateliers numériques de territoire (ANT) ont été maintenus et adaptés en visio-conférence avec un total de 28 ateliers, 116 particpants sur 15 thématiques.

Le VitiPassport, un cadeau de bienvenue proposé par nos hébergeurs à leurs clients, concentre des réductions et gratuités proposées par des prestataires partenaires. Au total 54 prestataires se sont engagés sur le projet, 483 hébergeurs associés, 5 220 exemplaires ont été distribués et 27 184 € de recettes ont été perçues par les partenaires.

Le Pass Vigneron, qui offre un moment de rencontre privilégiée avec le vigneron entre dégustation et discussion, est disponible pour 1 à 10 personnes et s'achète dans les bureaux de l'office de tourisme ou en ligne pour un total de 19 €. En 2020, 17 domaines ont été partenaires, 253 pass furent vendus pour un panier moyen de 63 €, représentant ainsi un chiffre d'affaires théorique généré de 16 000 €.

La filière cuir à Graulhet a été valorisée à travers la 4ème édition de « Graulhet, le cuir dans la peau ». À cette occasion, les entreprises du cuir ouvrent leurs portes pour faire découvrir leurs métiers. Au total : 17 lieux et 1230 visiteurs. En 2021 l'opération sera associée au vignoble pour un long week-end de découvertes des savoir-faire locaux.

60,4M€
Retombés économiques

191 279M€
Taxe de séjour

215 331
Nuitées hébergement marchand

6,8
Jours : durée moyenne du séjour

646
structures d'hébergement

Nouveautés

Itinéraires et Randonnées a intégré l'Office de Tourisme. Sur le territoire, on compte 33 sentiers de randonnée avec 458.5 km suivis et 19 itinéraires VTT dont 400 km suivis par le service qui en assure la gestion et coordonne son entretien.

Une nouvelle borne interactive sur l'A68 a été installée sur l'Aire des Issards. Elle se rajoute aux 9 déjà présentes à Cahuzac, Brens, Graulhet, Gaillac, Lisle-sur-Tarn, Castelnau-de-Montmiral, Puycelsi, Salvagnac et Rabastens.

Œnotourisme : 12 tablettes d'interprétation du paysage ont été installées. Version audio avec présentation en français et anglais de l'histoire des lieux. Ces tablettes sont réparties sur tout le territoire : Andillac Village, Castelnau Village, Castelnau-St Jérome, Gaillac Place de la libération, Giroussens, Graulhet, Lisle-sur-Tarn, Maison Forestière Sivens, Puycelsi Village, Rabastens-Notre Dame du Bourg, Mauriac-Sentier des 4 châteaux, Rivières-Aiguelèze.

Panneaux autoroutiers :
9 panneaux (bien défraîchis) le long de l'A68, signalant les sites majeurs de notre territoire ont été « relookés ».

1
Magazine de destination
en 3 langues édité à **31 000 ex**

+135 000
Visiteurs sur le site web

+18 250
Abonnés sur les réseaux sociaux
(Facebook & Instagram)

286
Publications
sur les réseaux sociaux

Communication

Le plan de communication de l'Office de tourisme se déploie sur différents canaux :

■ **Édition : conception et impression de différents supports** dédiés à la promotion de la destination avec le magazine Escapades ou celle de produits dédiés comme les visites guidées, Pass Vigneron, etc.

■ **Digital : un site web responsive** répond à la phase de séduction et préparation du séjour en amont et contribue à promouvoir les activités une fois le visiteur sur place.

La stratégie de communication sur les réseaux sociaux démarrée en 2018 se poursuit à travers la création de contenus immersifs et séduisants. La crise sanitaire nous a amené à redéfinir de nouveaux contenus centrés autour de la valorisation et du soutien de nos artisans et producteurs locaux, avec la création de portraits sous format Stories.

Campagne de relance Le Tarn vous veut du bien

Dans le cadre de la crise sanitaire de 2020, l'Office de tourisme a travaillé en partenariat étroit avec le CDT (Comité Départemental du Tourisme) sur une grande campagne de communication offensive sur le marché toulousain et montpelliérain.

Lancée en mai 2020, celle-ci s'est accompagnée de la création d'une plateforme de réservation d'hébergements **www.letarnvousveutdubien.com.**

L'Office de tourisme a soutenu cette campagne autour de dispositifs de communication complémentaires : campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux et sur le web.

Campagne de communication Grand Site Occitanie

Le projet de coopération, démarré fin 2018, entre Cordes-sur-Ciel, Penne, Bruniquel et nos 2 cités de Puycelsi et Castelnau-de-Montmiral s'est poursuivi.

Pour ce faire :

■ **Réédition d'une brochure multilingue** éditée à + 30 000 ex.
■ **2 vidéos expériences** créés (rando VTT, apéros-concerts)
■ **Partenariat blogueurs : création de contenus vidéo et photos avec Entre2Pôles I Blogueurs-influenceurs** I suivis par 66,3k abonnés sur Instagram
■ **Stratégie de communication sur les Réseaux Sociaux** :
> 2,5 millions de personnes atteintes
> 10 millions d'impressions sur les 2 réseaux réunis
> 794 000 Vues de vidéos
> 21 148 abonnés sur Facebook & Instagram

Campagnes de promotion sur les réseaux sociaux

Des campagnes sponsorisées ont été menées tout au long de l'année sur les réseaux sociaux pour promouvoir la destination Bastides & Vignoble du Gaillac auprès d'une clientèle de proximité.

Objectif : promouvoir et séduire pour des longs week-ends ou séjours sur notre territoire.

■ **Cible : dans un rayon de 2h-2h30 de voiture**
■ **+ de 1,86 millions de personnes atteintes**
■ **+ de 7 millions d'impressions sur les 2 réseaux réunis** (les personnes touchées ont vu en moyenne 12 messages en 2020)

LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE

2020 a été une année d'adaptation constante face à la crise sanitaire. En effet, malgré une fermeture de ses sites du 17 mars au 10 mai en raison du confinement, le service Lecture Publique a su se réinventer afin de répondre aux attentes du public.

La mise en place du service « drive » permettant de choisir en ligne et de retirer ses réservations en toute sécurité, le portage des livres à domicile et l'ensemble des ressources numériques disponibles ont permis de garder un lien fort avec le public. La mise en place du nombre de prêts illimités a donné la possibilité aux usagers d'accéder à la diversité des collections (livres, revues, CD, DVD, BD , etc…)

Les médiathèques ont fait partie des rares établissements culturels ouverts à partir du 11 mai.

Afin de garder une proximité avec l'ensemble des lecteurs :

- **La médiathèque mobile** a déployé des animations qui ont su trouver leur public sur les marchés, places de villages dans les communes rurales.
- **Les bornes de lectures** implantées sur l'ensemble du territoire au nombre de 8 ont permis aux usagers de bénéficier des services rendus en médiathèque dans leur commune.
- **Les accueils de classe** ont été maintenus grâce à la mobilité des agents des médiathèques qui se sont déplacés dans les différentes écoles du territoire, afin que les enfants puissent continuer à bénéficier d'animations et de prêts autour du livre.
- **Une coproduction du Festival** du Livre avec la ville de Gaillac confortée en 2020 !
Ce festival a pu être repensé dans un modèle contraint par rapport à la crise sanitaire. Au mois d'octobre, une vingtaine d'auteurs sont intervenus au sein des écoles de l'agglomération. 3 expositions ont eu lieu dans les médiathèques de Gaillac, Graulhet et Rabastens.

Les médiathèques ont réévalué leurs conditions d'accueils au public afin de garantir un service en conformité avec les exigences sanitaires (désinfection des livres, mise en quarantaine, etc.).

Le site des médiathèques a fait la promotion de tous ses nouveaux services en ligne et a **mis à disposition 18 000 nouveautés** afin de satisfaire tous les lecteurs.

330 000
prêts

12 000
usagers

ARCHÉOSITE

De la conservation du patrimoine archéologique à son étude et à sa valorisation, l'Archéosite de Montans est un équipement culturel essentiel pour ancrer l'histoire et l'identité du territoire.

L'année 2020 a été perturbée, du point de vue de l'accueil des publics, par la pandémie. **Le musée a été fermé 7 mois sur 12**. Toutefois, de **nouvelles formes de médiation** ont vu le jour pendant les confinements afin de valoriser et faire connaître les collections archéologiques du territoire : **rendez-vous radio, focus sur les collections sur les réseaux sociaux, participation aux différentes lettres d'information**.

Pendant la période estivale, où l'accueil des publics était possible, l'offre de médiation a été adaptée au contexte sanitaire (ateliers pour enfants, livret-jeux de visite…) et le musée s'est déployé hors-les-murs dans le cadre du dispositif "Vacances apprenantes". En parallèle, le travail sur la gestion des collections s'est intensifié : migration de l'inventaire sur la nouvelle base de données fournie par la DRAC, lancement d'une thèse, campagne photographique et travail de fond sur les statuts juridiques des collections grâce à la mise à disposition par la DRAC d'une juriste spécialisée en droit public.

21
Émission radio
diffusées sur R'd'Autan autour des collections du musée.

44
fouilles menées à Montans
depuis les années 1970 pour lesquelles les propriétaires des collections ont pu être retrouvés et contactés, permettant à terme la régularisation du statut des objets.

2722
visiteurs accueillis
au cours des périodes d'ouverture du musée.

4/ UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat 47
Déchets et sensibilisation à l'environnement 48
Mobilité 51
Habitat 53
Eau et assainissement 55
Urbanisme 57
Information géographique 58
Espaces verts 59

PLAN CLIMAT

Soutenir la transition énergétique du territoire

La construction d'une stratégie d'intervention communautaire

Après avoir engagé de nombreuses actions dans le cadre du programme Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte entre 2016 et 2019 (plus de 1.25 million d'euros de financement obtenus), la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a, en 2020, choisi de se donner un peu de temps de réflexion pour élaborer une stratégie d'intervention pour le nouveau mandat électoral.

Ainsi, l'année 2020 a surtout concerné l'exploration de nouveaux projets potentiels autour des questions énergétiques pour une mise en œuvre à partir de 2021 :

- **Remplacement des chaudières fuel ou gaz** dans les écoles concernées,
- **Amélioration de l'efficacité énergétique** des bâtiments communautaires,
- **Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation** sur certains bâtiments communautaires bien orientés,
- **Recherche de partenariats** techniques et financiers extérieurs.

Une mission transversale

Les questions Énergie – Climat croisent de nombreuses thématiques. Ainsi le plan d'actions du projet de Plan Climat a été travaillé autour de 5 axes stratégiques, en co-pilotage avec d'autres services de l'agglomération :

- Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments,
- Développer les énergies renouvelables,
- Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants,
- Développer les services et infrastructures pour une mobilité durable,
- Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques.

DÉCHETS ET SENSIBILISATION

Grâce à la mobilisation des équipes de collecte, le service Déchets n'a pas cessé son activité pendant le confinement. L'ensemble des collectes a été assuré, les flux et les fréquences sont restés inchangés.
Les agents ont apprécié les gestes d'affection et de reconnaissance adressés par les usagers.

Gestion des déchets

Poursuite de la conteneurisation des foyers

Le projet de conteneurisation des foyers s'est poursuivi en 2020 sur la commune de Rabastens, et plus particulièrement sur le secteur rural. Cela permet de réduire les quantités collectées, mais aussi d'améliorer le cadre de vie. Les points d'apport volontaire avec des conteneurs de grande capacité tendent ainsi à disparaître. La qualité du tri n'y était guère optimale (jusqu'à 40% de refus de tri), et les quantités de déchets importantes.

Le secteur rural de Rabastens a été décomposé techniquement en 7 zones de collecte, de 50 à 250 foyers chacune. Ces zones sont dotées progressivement de 2 conteneurs individuels par foyer, un pour les emballages et l'autre pour les résiduels.

En 2020, les secteurs de : Saint-Géry, Foncoussières, Vertus et Puycheval ont été conteneurisés.

Collecte et valorisation

On a pu noter une baisse générale des tonnages textiles en France et en Occitanie. Sur l'agglomération 3,81 kg/hab/an ont été collectés en 2020 (contre le 4,10 kg/hab/an en 2019).

Un effort reste à faire car de nombreux textiles sont retrouvés dans les conteneurs.

35
Agents dans le service

20 833
Tonnes de déchets collectés

31%
de taux de valorisation
(tri, verre, textile)

260
Composteurs vendus

Réception d'un nouveau camion-benne à la régie de Rabastens

La régie de Rabastens a réceptionné en novembre 2020, un nouveau camion-benne de 19 tonnes. Ce dernier assure la collecte sur les communes de Rabastens, Mézens, Grazac, Roquemaure et Loupiac.

L'année 2020 se solde par une progression de + 5,64 % des quantités d'emballages en verre déposées dans les colonnes d'apport volontaire, une stagnation du tri collecté, et une légère diminution des tonnages de résiduels de - 0,8 % (14 561T en 2020).

Animation et sensibilisation à l'environnement

Connaître et protéger un environnement exceptionnel

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet est riche d'une nature exceptionnelle, avec des rivières, forêts d'exception, paysages vallonnés et dessinés par le vignoble. Dans leur mission de sensibilisation à la connaissance et à la protection de cet environnement, les animateurs du pôle environnement, sont notamment venus en renfort des actions pilotées par les services Climat, Mobilité et Collecte des Déchets.

Véritable support en terme de sensibilisation et d'accompagnement aux changements des pratiques, le pôle environnement s'est adapté au contexte sanitaire de l'année 2020 et a déployé les actions de sensibilisation à distance en faisant preuve de créativité.

Foire de la récup' et du réemploi à Graulhet

La 7ème foire départementale de la récup' et du réemploi a été organisée le 19 janvier 2020 au forum de Graulhet. 2000 visiteurs ont pu bénéficier de la vingtaine d'ateliers proposés sur la récupération, le réemploi et la réparation. L'agglomération a été partenaire du Département du Tarn pour l'organisation de cet évènement.

2000
Visiteurs à la Foire de la récup' et du réemploi à Graulhet

Nettoyer propre et responsable avec le Projet « Entretien au naturel des bâtiments »

Depuis 2019, l'agglomération s'est engagée pour un entretien écologique des espaces et bâtiments communautaires, avec trois enjeux majeurs :

- **Diminuer les impacts** sur l'environnement
- **Améliorer la santé** des usagers et des professionnels
- **Réduire les dépenses** de la collectivité.

Les phases de diagnostic des pratiques, d'analyse des besoins et de recherche de fournitures et d'équipements adaptés, démarrées en 2019, ont été poursuivies sur l'année 2020.

Le déploiement concret du projet a démarré sur l'année 2020 avec :

- **les expérimentations des produits éco-labellisés** dans 5 structures
- **la mise en place du nettoyage à la vapeur dans les crèches**, avec l'achat d'un appareil vapeur professionnel pour la crèche « La Rose des Vents » à Gaillac
- **les visites de terrain pour analyser les protocoles de nettoyage** et mettre en valeur les pratiques respectueuses de l'environnement.

120

Bâtiments communautaires

120 000€

de dépenses annuelles pour les produits d'entretien

Objectif du projet

20%

De dépenses en moins

MOBILITÉ

Le service Mobilité a lancé la mise en œuvre du Plan de mobilité de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet approuvé en décembre 2019, déclinant le plan d'actions avec les communes, les partenaires des transports, les associations, etc.

Mobilité "active"

L'agglomération s'est engagée en 2019 dans l'élaboration d'un Plan Vélo Communautaire pour favoriser l'usage du vélo sur le territoire, notamment sur les courts trajets du quotidien et le cyclotourisme. Elle bénéficie même d'un financement de l'ADEME dans le cadre du programme AVELO 2019-2021

En 2020, les actions ont été poursuivies :

- Élaboration du volet « boucles cyclo-touristiques nord-agglomération » du schéma directeur cyclable,
- Étude sur l'aménagement de l'itinéraire cyclable « Vallée du Tarn »,
- Prêt-test de vélos à assistance électrique aux habitants du territoire,
- Préparation de la mise en œuvre en 2021 du programme "Savoir rouler à vélo" pour les classes de CM2 volontaires.

Gestion des services existants

La crise sanitaire a fortement impacté le monde des transports de manière directe avec un arrêt total des services de transport scolaire de mi-mars à mi-juin, corrélativement à la fermeture des établissements scolaires, tout comme les réseaux urbains de la Navette de Graulhet et du Passe Pont. La Navette de Gaillac est passé en Plan de Transport Adapté, avec un service réduit sur la même période. Le TAD (Transport À la Demande), a lui été totalement arrêté jusqu'à début septembre.

Tous les services de transport ont repris intégralement avec le respect des mesures sanitaires.

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a décidé, comme la Région Occitanie, d'apporter son soutien aux entreprises locales de transport, en maintenant des conditions de rémunération fixes, afin de pénaliser le moins possible l'économie du transport.

Depuis septembre 2020, le service de Transport à la Demande (TAD) a été étendu sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans le cadre d'une expérimentation, afin d'offrir des possibilités de déplacement alternatives à des usagers captifs.

Le travail engagé sur le budget mobilité dans les années précédentes a permis une structuration consolidée du budget annexe. Cependant les impacts techniques et financiers de la crise sanitaire n'ont pas permis de mettre en œuvre l'harmonisation du taux du versement mobilité (anciennement taux de versement transport).

Covoiturage

Le service mobilité a apporté son soutien à l'association OTEMA TSA dans sa candidature à l'appel à projets national en faveur des mobilités. Lauréate de cet appel à projet, OTEMA a développé une plateforme de covoiturage et diverses actions en faveur de la mobilité inclusive. Un partenariat entre les 2 structures s'est engagé pour soutenir le développement de cette plateforme et les actions associées.

HABITAT

Amélioration des logements des particuliers

Sur sa 4ème et dernière année d'activité, la plateforme de rénovation énergétique des logements Rénovam a comptabilisé 421 nouvelles inscriptions qui ont donné lieu à 326 audits énergétiques.

En 2020, 143 projets ont obtenu un financement.

Les travaux réalisés dans le cadre de Rénovam permettent d'économiser chaque année l'équivalent de la consommation de 315 maisons individuelles moyennes françaises !

En décembre, l'agglomération a décidé de poursuivre son soutien financier aux projets de rénovation énergétique. Les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie et les travaux de logements très dégradés ou insalubres peuvent désormais également recevoir une aide financière.

Bilan des 4 ans de Rénovam

1308
Projets
sur le territoire

40%
de gain énergétique
moyen sur le logement après réalistion des travaux

10M€
de travaux
réalisés

93%
d'entreprises tarnaises
en ont bénéficié

La diversification de l'offre d'habitat

L'agglomération soutient le développement d'une offre locative à loyer modéré, accessible à près de 80 % des habitants du territoire. À ce titre, elle a soutenu financièrement 86 logements locatifs dont 1 logement communal.

Le diagnostic foncier réalisé par l'Établissement Public Foncier (EPF) dans le cadre du Programme Local de l'Habitat a abouti, en 2020, à la réalisation d'un **atlas foncier territorial**. Cette ressource à disposition des communes, recense les gisements fonciers destinés à l'habitat et les sites stratégiques prioritaires. Outil d'aide à la décision, ce travail a permis d'engager des projets d'habitat qui se traduisent pour certains d'entre eux, par la signature de conventions de portage foncier avec l'EPF. Au total, 4 conventions ont été signées en 2020 ; elles préfigurent de futures opérations d'habitat, en remobilisation du parc ancien, sur du bâti vacant et dégradé.

Accueil des gens du voyage

Les aires d'accueil des gens du voyage de Gaillac et de Graulhet ont accueilli respectivement 178 et 202 personnes sur une durée moyenne inférieure à 2 mois. En raison du contexte sanitaire, les aires ont été moins fréquentées que l'année dernière, avec un taux d'occupation de 52 % pour Gaillac et de 34 % pour Graulhet. Outre les travaux d'entretien classiques, la Communauté d'Agglomération a investi 45 000 € pour rénover ces équipements et améliorer l'accueil et le confort des personnes qui y séjournent.

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'année 2020 a été marquée par La Loi NOTRe (2015) avec le transfert des compétences Eau et Assainissement aux agglomérations au 01/01/2020.

Ainsi, sur l'ensemble de son territoire, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet est depuis le 1er janvier 2020 responsable de la compétence Assainissement Collectif et Eau Potable au même titre que l'Assainissement Individuel (2006) et la GEMAPI -GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (2018).

Sur les 61 communes de l'agglomération, chaque compétence est gérée ainsi :

Eau potable et GEMAPI

Toutes les communes adhèrent à un syndicat d'eau potable et de rivière dont chacun gère pour sa compétence et son territoire, son service conjointement avec l'agglomération.

Assainissement collectif

La régie communautaire de l'agglomération est responsable de 63 stations d'épuration pour 44 communes munies d'un système d'assainissement collectif.

Les communes ont transféré les installations à l'agglomération, et assurent l'exploitation des ouvrages par convention de continuité de gestion.
L'agglomération gère pour elles les investissements dans le cadre de leurs travaux. L'agglomération prend en charge la totalité de la gestion comptable et budgétaire sauf sur les engagements et visas de service pour le fonctionnement (accès sur budget communautaire).

2 communes sont en délégation de service public :
Gaillac : concession à VEOLIA
Lisle sur Tarn : DSP à SUEZ.

La commune de Graulhet a constitué **une régie autonome** et gère l'assainissement collectif des communes de Graulhet et de Busque.

Service Public d'Assainissement Non Collectif [SPANC]

En tant que prestataire de service, c'est le bureau d'études ST2D à Brens qui gère les missions de contrôle dévolues au SPANC.

En 2020, le SPANC a effectué :

218

Dossiers de conceptions dont **123 dossiers** concernant des réhabilitations d'installations

327

Contrôles diagnostic lors d'une vente d'une habitation

613

contrôles dans le cadre du suivi périodique de bon fonctionnement.

URBANISME

Le service Urbanisme s'articule autour de 2 volets : la planification des documents d'urbanisme et l'instruction technique du droit des sols.

Le lancement de la construction du Projet d'Aménagement Communautaire sur lequel l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire (AUAT) accompagne les élus du territoire, amorce les réflexions en lien avec les futurs exercices de planification réglementaire, à savoir la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

En parallèle, 30 procédures de planification communales ont été engagées, poursuivies ou approuvées conformément au règlement d'intervention communautaire en urbanisme.

La Communauté d'Agglomération a poursuivi son partenariat avec les communes et l'établissement public foncier (EPF) d'Occitanie, dès lors qu'une collectivité souhaite réaliser une opération d'aménagement, d'urbanisme ou d'habitat.

L'agglomération assure également l'instruction technique des demandes d'autorisations d'urbanisme au titre de l'application du droit des sols pour le compte des communes, qui continuent d'exercer leur pouvoir de police, à savoir en la matière, la délivrance des actes. Le service instructeur a pour objectif d'instruire les dossiers en limitant à la fois le nombre de contentieux et en réduisant au maximum les délais d'instruction.

30

Procédures de planification communales engagées, poursuivies et approuvées en 2020

3000

Actes d'autorisation d'urbanisme instruits par le service communautaire en 2020

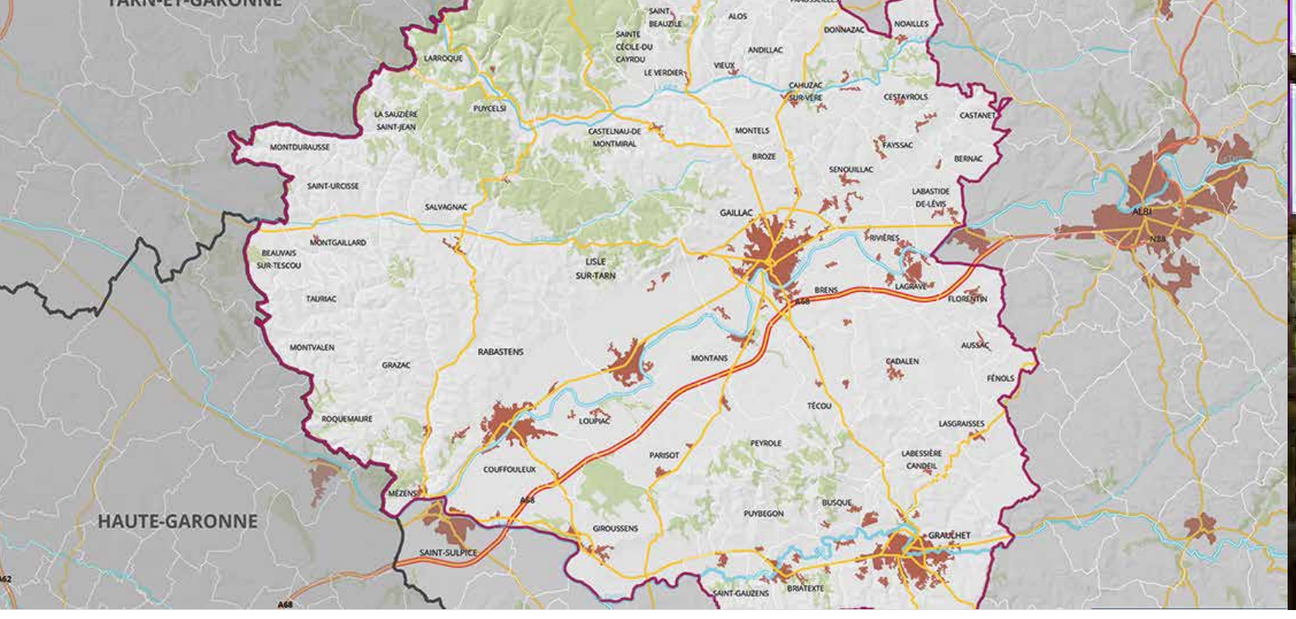

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Ouverture des données géographiques

Producteur de données géographiques dans le cadre d'obligations réglementaires notamment, le Service Information Géographique (SIG) a entamé une démarche de publications de jeux de données dans le domaine de l'urbanisme et de l'adressage.

Les informations liées aux documents d'urbanisme (Plan Local de l'Urbanisme, carte communale) sont consultables au travers d'une application internet cartographique ouverte à tous **(https://carto.gaillac-graulhet.fr/urbanisme)**. Celle-ci permet de visualiser les différents zonages d'urbanisme et de compulser les règlements écrits inhérents.

Outre cet outil déployé, les données conformes aux prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme sont diffusées sur le Géoportail de l'Urbanisme et sur la plateforme nationale de l'Open Data.

L'adressage, la numérotation des voies plus exactement, est l'autre principal jeu de données ouvert et téléchargeable.

Cette information issue des communes est mise en forme par le service au format « Base Adresse Locale » permettant ainsi d'alimenter le pot commun national, à savoir la « Base Adresse Nationale » et garantir une diffusion aux acteurs publics et privés.

D'autres jeux de données seront publiés prochainement sur la plateforme nationale de l'Open Data **(https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/communaute-dagglomeration-gaillac-graulhet) .**

30
Bases Adresses Locales (BAL)

24
Documents d'urbanisme numérisés publiés et téléchargeables sur internet gratuitement

PATRIMOINE BÂTI

L'année 2020 a été marquée par des chantiers structurants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Concernant le domaine de la petite enfance, l'accueil des tous petits a été conforté. La création de la crèche des Grapillous, dans une ancienne longère, apporte 15 nouveaux berceaux sur la commune de Lagrave. La structure des Dadou's sur la commune de Graulhet a été réhabilitée et offre une surface d'accueil de 845 m² et 54 berceaux, elle est aujourd'hui la plus grande structure d'accueil de la Communauté d'Agglomération. Le relais petite enfance de Rabastens peut desormais recevoir les assistantes maternelles et les parents dans un environnement complétement réhabilité et dont les espaces ont été repensés avec la création d'un hall d'accueil.

Concernant le secteur de l'éducation, les projets d'extension des écoles de Grazac et Brens ont démarré. À terme, la commune de Grazac aura une salle de classe, une salle de motricité et des sanitaires en plus. Sur la commune de Brens, deux salles de classes et un préau viendront compléter les six classes existantes. Le choix a été fait de créer une structure sur Montgaillard afin de regrouper les enfants des communes de Beauvais sur Tescou, Tauriac et Montgaillard. Afin de palier à des besoins urgents d'ouverture de classes et en attendant de s'assurer qu'ils soient pérennes, des batiments modulaires ont été installés sur les communes de Roquemaure et Giroussens. Les programmes de sécurisation avec la mise en place de visiophones, portails et clôtures ont été initiés sur certains batiments et continueront sur les prochaines années afin de couvrir l'ensemble des écoles. Certaines écoles ont connu des réfections partielles de toitures assorties parfois de remplacement de faux plafonds (Ecole Louise Michel à Gaillac, Cadalen).

Coté culture, l'ensemble des éclairages de l'archéosite de Montans a été rénové avec des technologies plus fiables et moins energivores. À la Médiathèque de Rabastens, la clôture a été terminée, signant avec elle la fin des travaux.

Au delà de l'ensemble de ces chantiers, l'année a été rythmée par près de 200 interventions afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des bâtiments gérés par la Communauté d'Agglomération.

15
Nouveaux berceaux à Lagrave

845m²
De surface d'accueil réhabilité à Graulhet

200
Interventions sur l'ensemble des bâtiments

5/ UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Petite enfance 61
Éducation et enfance 63
Restauration collective 64
Politique de la ville 66

PETITE ENFANCE

Accueil inclusif en crèche

Dans le cadre du plan handicap porté par la Communauté d'Agglomération avec le soutien de la CAF, le service Petite Enfance poursuit sa démarche de formation à l'accueil inclusif des professionnels des crèches communautaires et associatives du territoire.

Des sessions de formation sur l'accueil inclusif et des réunions d'information dans le cadre du dispositif « Handicap – agir tôt » ont été organisés.

Le contexte sanitaire a ralenti la démarche mais le projet continue avec pour objectif de sensibiliser la totalité des professionnels afin de conforter les compétences pour une approche adaptée de l'accueil des tous petits en situation de handicap.

Accompagnement des gestionnaires associatifs

La Communauté d'Agglomération souhaite développer la citoyenneté active en impliquant les parents de jeunes enfants dans la gestion et l'organisation des structures.

Elle a délégué la gestion des crèches *Le Chat Botté* et *Les Coquins d'abord* (Couffouleux), *Lou Pitchounn*(Gaillac), *Les Moussaillons* (Graulhet), *Fa Si La Grandir* (Grazac), *Au Petit Pré* (Peyrole), à des associations de parents, par le recours à une convention pluriannuelle d'objectifs.

Accueil collectif

854
enfants accueillis

16
crèches

363
places en crèche

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement de ce partenariat. Le rapport d'évaluation pluriannuel élaboré pour chaque structure a permis de vérifier la réalisation des objectifs et la capacité des associations à poursuivre cette activité. De nouvelles conventions ont été signées pour une nouvelle période de trois ans.

Un partenariat actif et collaboratif entre l'association gestionnaire et la Communauté d'Agglomération permet un suivi régulier tant sur le respect du projet politique Petite Enfance, que sur le contrôle des engagements contractuels et financiers.

La crise sanitaire et la continuité d'accueil

Depuis le début de la crise et en cohérence avec les mesures gouvernementales, les crèches, le Relais Petite Enfance et le Lieu d'accueil Enfants Parents, ont organisé leurs activités au rythme des protocoles sanitaires.

Durant la période de confinement, un accueil pour les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire a été organisé dans 5 structures communautaires réparties sur le territoire.

Le Relais Petite Enfance a informé les parents employeurs sur les démarches administratives et soutenu les assistantes maternelles dans leurs pratiques. Un numéro unique a été mis en place pour accompagner l'ensemble des familles d'enfants de 0 à 11 ans.

Pendant cette période, l'ensemble des structures fermées a fait preuve d'inventivité et créativité pour maintenir un lien entre les équipes, les enfants et les familles (vidéo lecture, vidéo chanson, challenge cuisine, prêt de jeu, etc.).

À partir de septembre, le retour à la capacité d'accueil habituelle en crèche et la reprise des temps d'accueil pour les assistantes maternelles et les parents ont pu être organisés dans le respect d'un protocole sanitaire contraint.

L'ensemble des professionnels a fait preuve depuis le début de la crise sanitaire d'une grande capacité d'adaptation. Toutefois les mesures sanitaires ont eu un impact important sur la relation avec les enfants, les familles, les assistantes maternelles et sur la dynamique des équipes.

Accueil individuel

605
enfants accueillis

225
assitant(e)s maternel(le)s en activité

744
places

Projet éducatif communautaire (PEC)

Le projet éducatif communautaire (PEC) initie une véritable politique éducative globale. Il permet de faire vivre l'ambition éducative de la collectivité grâce à des actions éducatives pérennes.

Les enjeux du PEC se retrouvent dans la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles, signée le 18 décembre 2019 par la Caisse d'allocations Familiales du Tarn et l'agglomération.

En cohérence avec les différents diagnostics de la collectivité, avec une entrée communautaire ou plus locale, la CTG vise à contribuer au projet social de la collectivité et organiser l'offre de service du territoire de manière structurée et priorisée.

Durant l'année 2020, dans un contexte de crise sanitaire, un plan d'action a été initié et plus de 40 fiches actions ont été élaboré par l'ensemble des acteurs éducatifs . Le service famille, nouvellement créé, pilote la CTG et renforce la coopération entre services qui s'attachent à affiner le plan d'action et à prioriser les actions avec une attention particulière portée aux territoires en zone de revitalisation rurale ou politique de la ville.

ÉDUCATION ET ENFANCE

L'année 2020 a été marquée par l'adaptation des structures et des équipes aux protocoles successifs en vigueur.

L'adaptabilité de nos équipes a permis de respecter, sur chacun des sites d'accueil, les cadres sanitaires et d'accueillir durant les périodes de confinement les enfants des personnels prioritaires.

Le travail partenarial avec les inspecteurs de l'éducation nationale a été développé dans le cadre de cette organisation mais aussi concernant les achats d'équipements numériques. Ces derniers sont désormais globalisés à l'échelle de la collectivité, résultat du travail du comité technique et du comité de pilotage agglomération/ Éducation Nationale permettant d'avoir une approche pédagogique et pluriannuelle harmonisée, grâce également à l'aide du service Technologies Numériques.

Sur les 3 territoires Nord, Sud et Est-Ouest, la structuration des services s'est poursuivie, avec un travail aux côtés des élus référents scolaires de proximité.

L'accompagnement technique des agents de terrain a permis d'améliorer la qualité des projets proposés, dans une professionnalisation grandissante des agents.

Le pôle éducation a travaillé en transversalité avec les services supports de la collectivité, dans le cadre de l'étude financière de la compétence scolaire, périscolaire extrascolaire.

6 925
Élèves scolarisés
en école maternelle ou élémentaire

51
Écoles publiques
(6 134 élèves)

8
Écoles privées
(791 élèves)

RESTAURATION COLLECTIVE

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a une double responsabilité : garantir la sécurité sanitaire des aliments et offrir un environnement agréable aux enfants du territoire lors de la pause méridienne.
Dans chaque restaurant scolaire du territoire, l'accueil, la sécurité, l'éducation au goût de chaque enfant doit être similaire et représenter les valeurs que la Communauté d'Agglomération souhaite véhiculer.

État des lieux

La restauration collective sur le territoire, c'est 52 écoles disposant d'un restaurant scolaire.

Les repas servis sur le territoire s'inscrivent dans l'un des trois schémas d'organisation suivant :

Les cuisines autonomes avec production sur place

Les repas sont produits sur place, pour les besoins propres de l'école. 6 écoles sont concernées, celles de Brens, Cadalen, Giroussens, Labastide de Lévis, Salvagnac et Técou.

Les cuisines centrales

Ces cuisines sont conçues pour satisfaire aux besoins de l'école d'appartenance, mais produisent et livrent une ou plusieurs écoles sur le territoire de proximité.

+6 500
Repas par jour
pour 52 écoles
83 agents environ

Entre 2,40€ et 3,81€
Coût du repas
pour les familles

Les repas peuvent être produits sur place par un cuisinier, comme à Cahuzac-sur-Vère, Beauvais-sur-Tescou, Parisot et Cestayrol, avec des cuisines gérées par l'agglomération.

À Gaillac et Graulhet, les repas sont régis par un prestataire ou par un groupement d'intérêt public.

Les cuisines satellites

Elles réceptionnent les repas livrés en liaison chaude (16 écoles) ou liaison froide (21 écoles), assurent la mise en place des restaurants scolaires, le service des repas, ainsi que la remise en état des locaux.

Le 12 mars 2020, la décision de fermer les écoles à compter du 16 mars était annoncée.

Les responsables des cuisines de l'agglomération ont été contraints de s'adapter à cette situation inédite qui les a conduits à annuler certaines commandes.

Les agents ont fait preuve d'initiative en utilisant les stocks et les possibilités réglementaire de congeler certains produits afin de minimiser l'impact auprès des producteurs locaux.

Après la période de confinement les équipes ont dû adapter le fonctionnement pour la réouverture progressive des écoles en appliquant au mieux les protocoles sanitaires successifs et les règles de distanciation.

Projets et groupe de travail

L'expérimentation du dispositif « Nos produits dans vos assiettes », initiée en 2019, n'a pu être complètement poursuivie en 2020 au regard de l'application des protocoles et de la volatilité des effectifs.

L'année 2020 a permis de poursuivre les projets notamment de Montgaillard, de la cuisine de Cestayrols ainsi que la prise en charge de la fabrication des repas de la commune de Grazac par la cuisine de Beauvais-sur-Tescou dès la rentrée de septembre.

Le nombre de repas servis en 2020 a fortement diminué avec un impact sur les dépenses et les recettes inférieures aux exercices précédents.

POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville concerne les Contrats De Ville (CDV) de Gaillac et Graulhet, ainsi que les dispositifs : Programme de Réussite Éducative et Adulte-Relais.

Les faits marquants de 2020

Création des Conseils Citoyens de Gaillac et de Graulhet

Composés à parité d'habitants et d'acteurs locaux, les conseils citoyens doivent favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage dans le cadre de la politique de la ville.

Organisation de Quartiers d'Été

Du fait du contexte sanitaire, le gouvernement a lancé un plan « Quartiers d'été » visant à proposer des services et activités aux habitants des quartiers prioritaires qui ne pouvaient pas partir en vacances. Une programmation d'une trentaine d'actions a par conséquent été proposée sur chacun des territoires, dans les champs de l'éducation (colos apprenantes, école ouverte …), la culture, le sport, l'insertion professionnelle, la parentalité, la santé, les loisirs, la mobilité, etc.

Mise en place de groupes de suivi territorialisés Emploi-Développement Économique

Pilotés par la Préfecture avec l'implication directe et étroite des acteurs publics et associatifs financés dans le Contrat de Ville, ils visent à mettre en cohérence le plan d'actions du CDV avec les objectifs SPE (Service Public de l'Emploi).

Plus spécifiquement sur le CDV Graulhet

Une nouvelle convention GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) fut élaborée, pour faire suite à celle de 2015-2020.

Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) a été relancé, avec notamment l'animation de cellules de veilles individuelles et 4 groupes thématiques opérationnels, ainsi que **la Plateforme « Levée freins à l'emploi »**.

Les actions groupées et l'appui aux communes en 2020

- Groupements d'achat : marchés en groupement de commandes
- Appui technique en matière de procédures d'achat
- Conseil juridique et rédaction des actes d'acquisition et de cession en la forme administrative
- Mise à disposition du service SIG pour les projets d'adressage et publication de données dans le domaine de l'urbanisme et de l'adressage
- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans le cadre de l'application du droit des sols
- Mobilisation des partenariats techniques et financiers sur les projets des communes (Etat, Europe, Région, Département, Etablissement Public Foncier EPF, Conseil en Aménagement Urbanisme Environnement CAUE, Banque des territoires, Agence du logement ADIL, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement CEREMA, ANCT Agence Nationale de Cohésion des Territoires)
- Appui à la mobilisation des dispositifs d'appui territorial et à l'élaboration des dossiers de financement notamment dans le cadre des appels à projets du Plan de Relance
- Appui aux actions groupées des communes (collecte des pneus, réhabilitation du petit patrimoine, acquisition groupée de matériel pour les événementiels)

Rapport d'activité **2020**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

05 63 83 61 61

Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides